

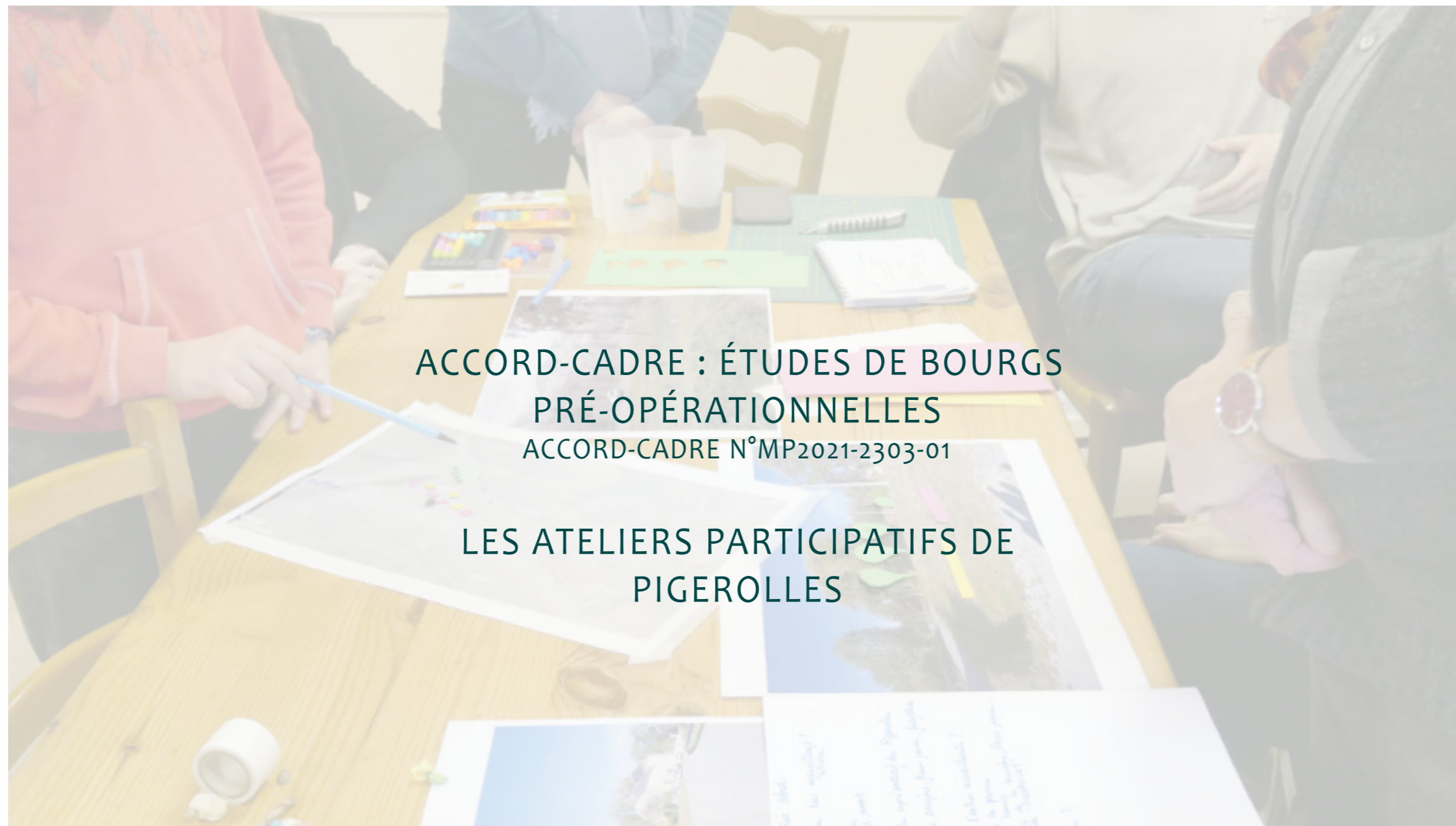
MAÎTRE D'OUVRAGE :
Parc naturel régional de
Millevalles en Limousin pour la
commune de Gentioux-Pigerolles



AVEC LE SOUTIEN DE :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**ACCORD-CADRE : ÉTUDES DE BOURGS
PRÉ-OPÉRATIONNELLES**
ACCORD-CADRE N°MP2021-2303-01

**LES ATELIERS PARTICIPATIFS DE
PIGEROLLES**

INTERVENANTS :

Marjorie MASSEGLIA
Paysagiste d.p.l.g.
1, rue du Gour Saint-Jean - 23200 AUBUSSON
tel. 06 15 04 16 30
mail : marjorie.masseglia@gmail.com
SIRET : 814 538 096 000 60

Sophie BERTRAND
Architecte
13, avenue Foch – 87 120
Eymoutiers Tél. 06 62 98 09 03 -05
55 42 49 32
sophie.bertrand.atelier@gmail.com
Siret 842.682.502.00013

SOMMAIRE

3	LE CONTEXTE DE LA COMMANDE LE DIAGNOSTIC
4	LES PRINCIPAUX ENJEUX DE PIGEROLLES
20	LE PREMIER ATELIER PARTICIPATIF : UN PROJET DE VIE DANS LE CENTRE DE PIGEROLLES
22	LE DEUXIÈME ATELIER PARTICIPATIF : LE COURT TERME ET LE LONG TERME
35	TROISIÈME ATELIER : PRÉCISER LES ACTIONS À MENER SUR LES SITES CHOISIS
48	APRÈS CES ATELIERS, QUE FAIT-ON ? LE CALENDRIER D' ACTIONS
65	

LE CONTEXTE DE LA COMMANDE

Dans le cadre du **Contrat de Parc** avec la **Région Nouvelle-Aquitaine**, le **Parc naturel régional de Millevaches en Limousin** propose d'accompagner les communes dans la projection de leurs projets d'aménagements de bourgs. A ce titre, une équipe de prestataires, constituée de **Marjorie Masegla paysagiste** et **Sophie Bertrand architecte**, a été retenue par le Parc pour réaliser des **études de bourgs** pré-opérationnelles participatives et partagées entre élus et habitants d'une commune, que ce soit dans une perspective de maintien ou de développement de dynamiques de bourg.

LES ATTENTES EXPRIMÉES

Une partie de **conseils d'expertise** sur la réalisation est attendue, ainsi que de la **planification** dans le mandat dans l'attente des documents d'urbanisme. Cependant, des envies d'**aborder des thèmes plus généraux** sur l'espace public, laisser la place à l'imaginaire, la prospection, les réflexions et les débats, sont aussi présentes.

Les élus souhaitent être conseillés par des professionnels au sujet de l'aménagement du bourg, tout en associant plus largement la population de façon à gagner en légitimité en phase opérationnelle. L'étude permettra par ailleurs d'avoir un éclairage sur les différents sites de projet essentiels à l'évolution du bourg. Sur quels sites la réflexion sera à approfondir ? Sans être opérationnelle, cette étude aidera les élus à projeter l'aménagement des points névralgiques du bourg.

Le conseil municipal organise des rencontres dans les villages afin faire le point sur les attentes des habitants au sujet de l'organisation des actions communales, mais également anticiper l'élaboration du PLUi intercommunal (en projet).

La balade organisée sur Pigerolles a confirmés plusieurs enjeux :

- **Sécuriser** la route D8 qui traverse le bourg, beaucoup d'enfants du bourg vont être en âge de se déplacer et jouer de manière autonome dans le bourg
- **Favoriser** les déplacements pédestres et **créer des liaisons** avec les autres villages
- **Maitriser** les extensions urbaines et **anticiper** le devenir des espaces non bâtis du bourg



Un travail à deux niveaux est donc demandé: d'abord prospectif, autour de la réflexion, de débats, questionner les espaces et les enjeux futurs, d'autres part la réalisation à court terme, sur des lieux clés, de projets prenant en compte la voirie, l'espace piétons, l'éclairage, etc.



LES TRAVAUX ANTÉCÉDANTS

- Une étude a été faite par l'Arban sur la commune de Gentioux.
- Une balade visite de Bourg a été organisée il y a deux ans en 2021, l'expérience peut servir de base à une balade de Bourg plus étoffée.
- Les élus des précédents mandats se sont focalisés sur les aménagements et les équipements du bourg de Gentioux avec pour volontés :
 - apporter plus de confort pour les habitants et embellir le bourg -
 - matérialiser la centralité pour donner envie de s'y arrêter
 - donner envie d'ouvrir des services et commerces à Pigerolles



Plan élaboré par les élus de Pigerolles en 2021 suite à la balade organisée.

CALENDRIER

7 mai 2022	Sollicitation des élus de Gentioux-Pigerolles auprès du PNR pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur le bourg de Pigerolles
mai 2022	Première visite de la chargée de mission urbanisme du Parc
3 juin 2022	Le conseil municipal délibère en faveur du projet
20 septembre 2022	Réunion de cadrage de l'étude
5 novembre 2022	1e atelier collaboratif
décembre 2022	2e atelier collaboratif
février 2023	3e atelier collaboratif
avril 2023	Rendu prévisionnel de l'étude

PIGEROLLES DANS SON TERRITOIRE



-  Routes
-  Cours d'eau
-  Urbanisation



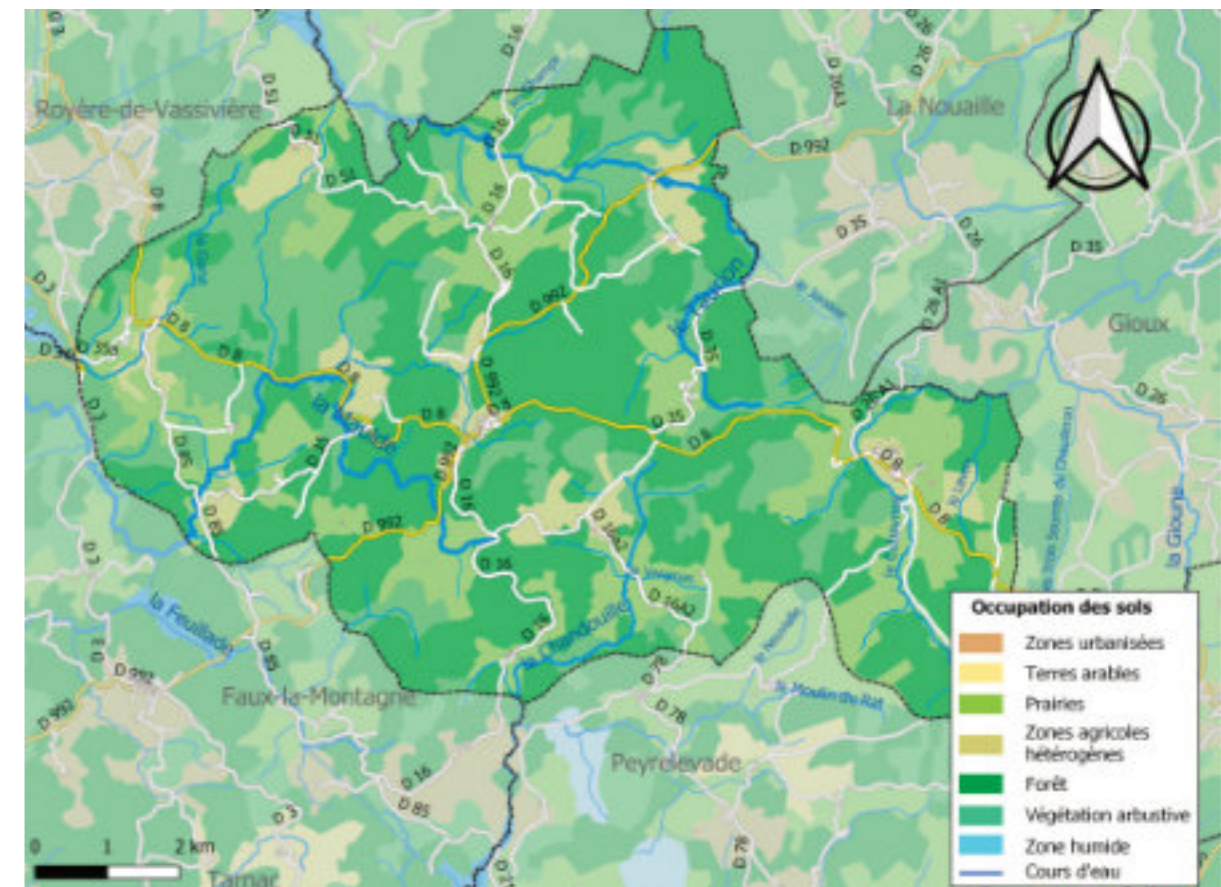
« Pigerolles est un bourg que l'on traverse. Les voitures et les camions passent, mais peu de personnes s'arrêtent. Peu de personnes connaissent l'intérieur du bourg, hormis ses habitants »



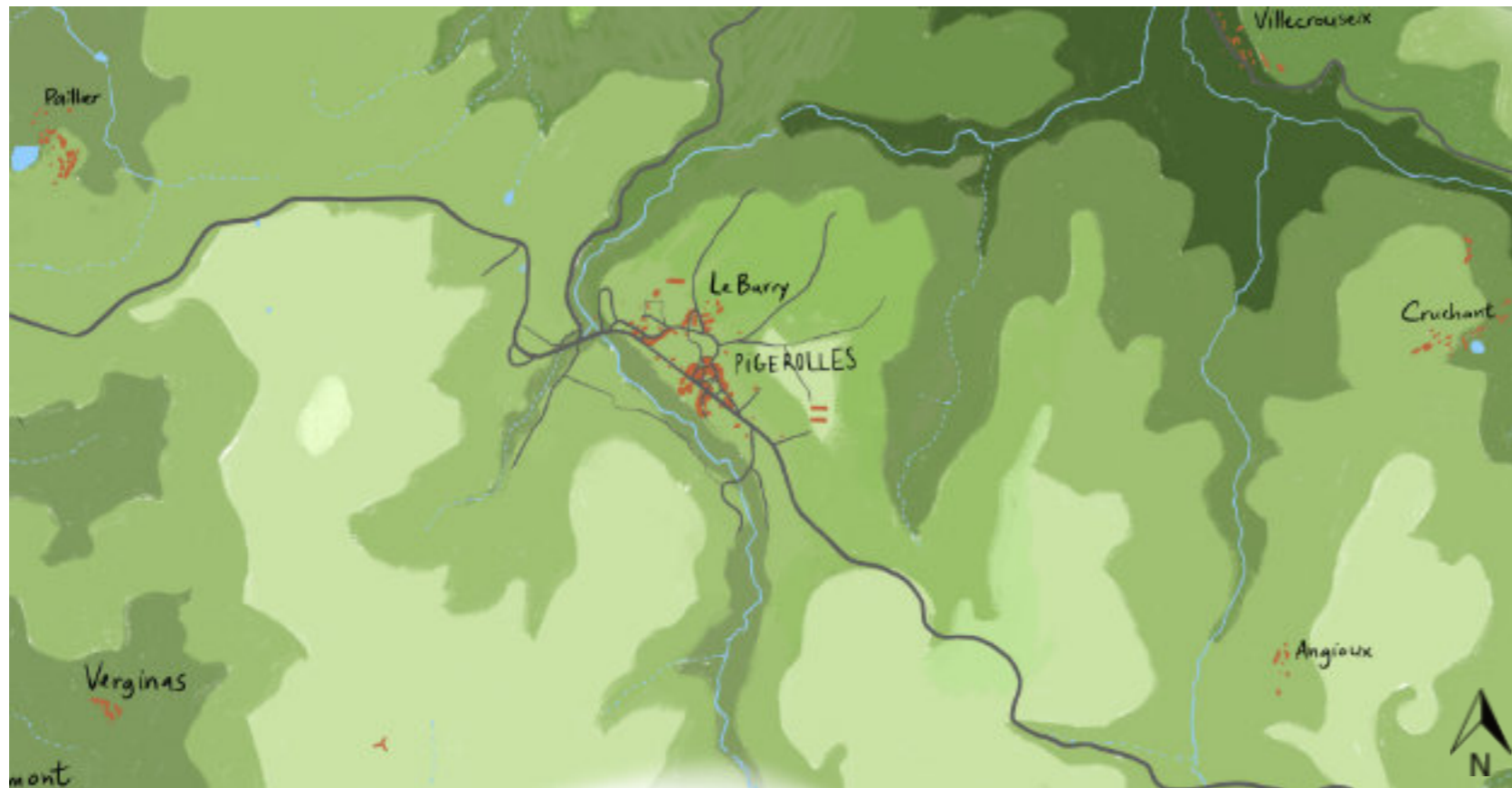
Avec une superficie de 79,29 km², Gentioux-Pigerolles est la commune la plus étendue de la Creuse. Elle est située au Sud-Ouest du département de la Creuse, au point culminant de la route reliant Limoges à Felletin et à peu près à mi-chemin de cette dernière et d'Eymoutiers. Les bourgs de Pigerolles et de Gentioux ont fêté cette année les 50 ans de leur union en une même commune. Cette association a eu lieu en 1972 dans le cadre de la loi Marcellin. Il existe toujours une mairie à Gentioux et une mairie annexe à Pigerolles. De même, la commune compte deux bureaux de vote et, après chaque élection municipale, le conseil procède à l'élection d'un maire de Gentioux-Pigerolles et d'un maire délégué de Pigerolles. Pigerolles est représenté par quatre élus sur onze au conseil municipal de la commune de Gentioux-Pigerolles. La population est de 384 habitants sur Gentioux-Pigerolles en 2019 d'après l'INSEE (en diminution de 7,13 % par rapport à 2013). Pigerolles compte 65 habitants dont 14 enfants (de 0 à 13 ans) en 2022. En plus du bourg, Pigerolles compte deux villages : Soulières et La Gratade.

« L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), est marquée par l'importance des forêts et milieux semi-naturels (66,8 % en 2018), néanmoins en diminution par rapport à 1990 (71,7 %). La répartition détaillée en 2018 est la suivante : forêts (46,7 %), prairies (26 %), milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (20,1 %), zones agricoles hétérogènes (7,1 %). »

Carte des infrastructures et de l'occupation des sols de la commune en 2018. Source : CorineLandCover



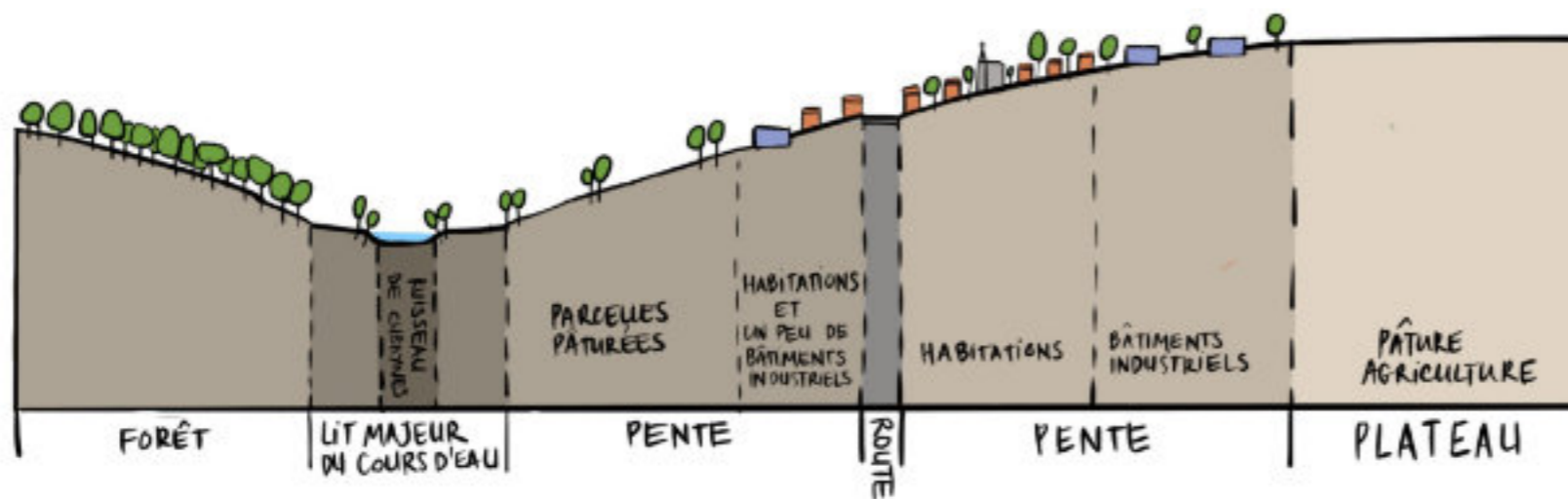
PIGEROLLES ANCRÉ DANS LE RELIEF



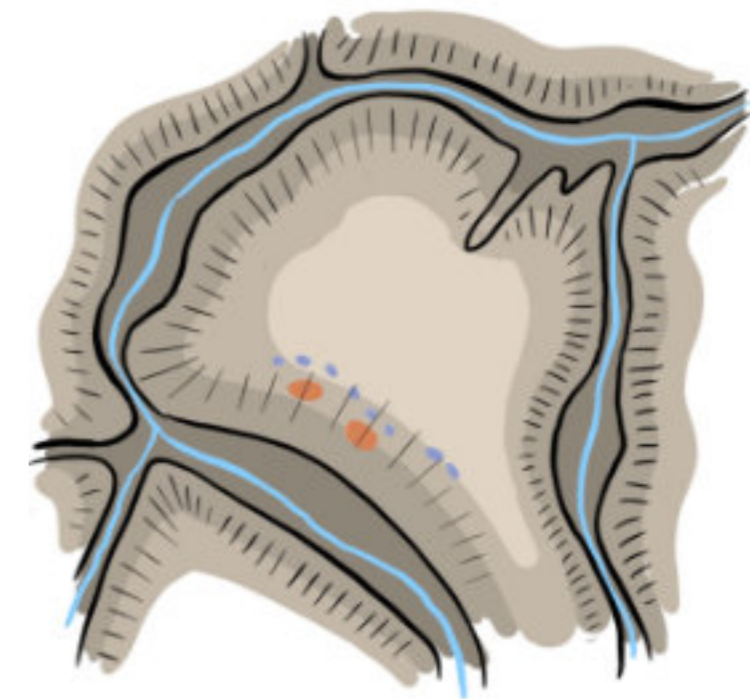
ALTIMÉTRIE



Le bourg de Pigerolles est ancré à mi-pente sur un coteau orienté vers le sud-ouest. Proche du ruisseau en contre bas, mais pas totalement en fond de vallon, et pas non plus sur le haut du plateau, exposé au vent.

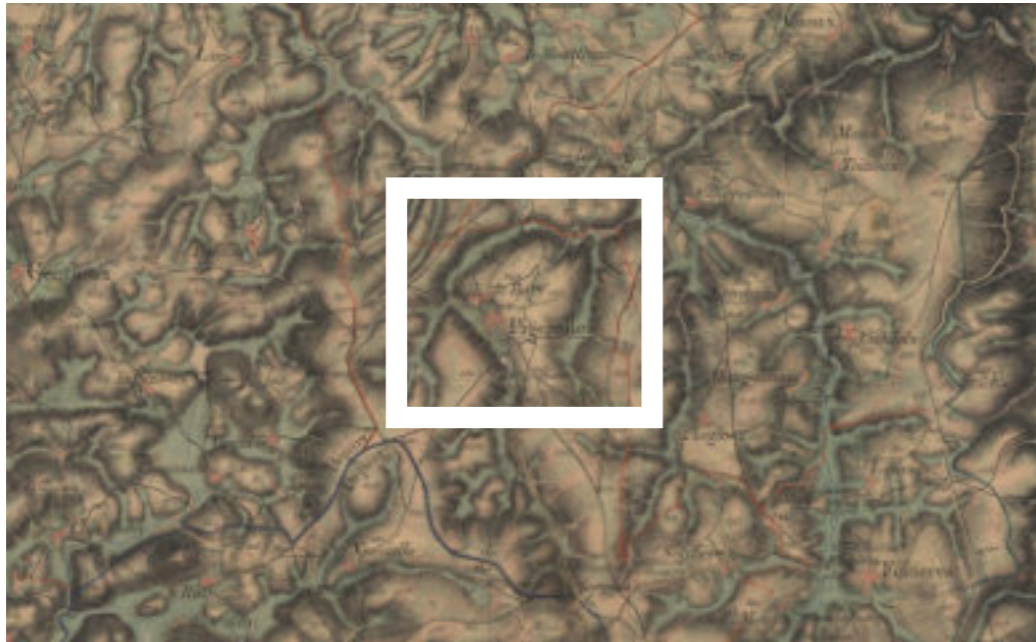


Ci-dessus un schéma de l'implantation du bourg dans la pente et le positionnement des différentes parties du bourg.

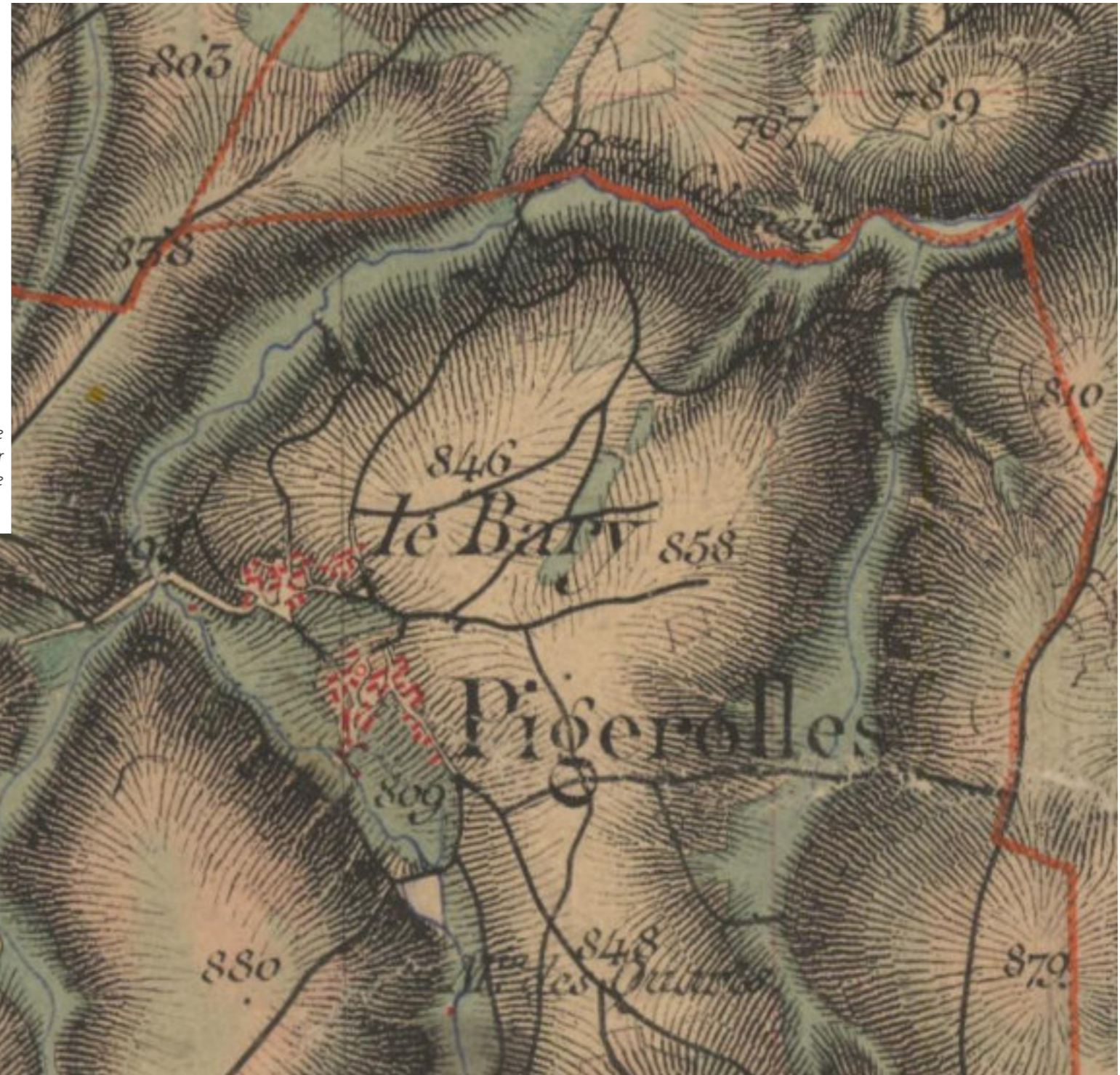


Représentation schématique de l'implantation de Pigerolles sur le plateau, au coeur du méandre formé par le ruisseau de Cubaynes

L'ANCRAGE DANS LE RELIEF ET LE COURS D'EAU : LA CARTE D'ÉTAT-MAJOR (1860)



Ci dessus, Pigerolles apparaît plus détaillé sur la Carte d'Etat-Major de 1850. Le bourg surplombe le méandre du ruisseau de Cubaynes, accompagné d'un deuxième village nommé le Bary, où un pont permet de traverser le ruisseau. Plus au sud, en bleu apparaît la limite entre la Creuse et la Corrèze, en orange apparaît la limite de la commune.



L'ANCRAGE DANS LE RELIEF ET LE COURS D'EAU : TRANSPOSITION DES TRACÉS SUR LA COMMUNE ACTUELLE



LÉGENDE

- Bâti actuels
- Ruisseau de Cubaynes
- - - Ruisseau de Combemort

Éléments représentés sur la Carte d'État-Major de 1860 et reportés sur le plan actuel du bourg :

- ▨ Emprise de la zone humide liée au ruisseau de Cubaynes
- Routes anciennes mineures
- Routes larges et espaces publics
- Emprise des bourgs et villages
- Bâti isolés

Historiquement, le rapport à l'eau a été très important à Pigerolles, en attestent le moulin, l'ancienne levade, les fontaines et lavoirs encore visibles. Le ruisseau n'est plus visible ni accessible depuis le bourg, le cours d'eau a été complètement coupé de la vie des habitants

CECI N'EST PAS UN BOURG-RUE!

Pigerolles est perçu comme un village-rue, ou plutôt un bourg-route.
Mais historiquement, il ne l'a jamais été.

LE RUISSEAU DE CUBAYNES : UN TRÉSOR LOCAL

Le Cubaynes a obtenu le label «site rivières sauvages». Pour l'obtenir l'eau doit être d'une exceptionnelle qualité, et la biodiversité doit également être très riche. Le Cubaynes est notamment réputé pour sa population de truites farios.

« Le label «site rivière sauvage» ne récompense que 30 cours d'eau sur toute la France. »

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a classé le ruisseau de Cubaynes en zone ZNIEFF de type II. Cette distinction regroupe les grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

« (...) l'intérêt majeur du site réside dans les zones de sources et dans les ruisseaux qui y prennent naissance. (...) Au plan botanique, de nombreuses espèces déterminantes ont été observées : les deux *Drosera* (*D. rotundifolia* et *D. intermedia*), deux *linaigrettes* (*Eriophorum vaginatum* et *E. angustifolium*), le *trèfle d'eau* etc. Au plan faunistique, l'intérêt du site est double. D'une part les milieux ouverts occupent de vastes zones ce qui est très favorable aux *grands rapaces diurnes* (*busard cendré* et *busard St Martin*, *Circaète Jean-le-Blanc*).

D'autre part, les milieux humides et plus particulièrement les ruisseaux sont d'un intérêt majeur pour les populations locales de *Truite fario* et de *Chabot*.

Ces deux espèces sont très bien représentées dans le ruisseau de Cubayne qui présente l'avantage de ne pas être perturbé par des retenues artificielles (étangs) et de ne pas avoir été aleviné depuis de nombreuses années. Ce ruisseau fait partie d'un réseau de référence pour le CSP qui assure régulièrement des suivis de populations de poissons.»



UNE ZONE À PROTÉGER

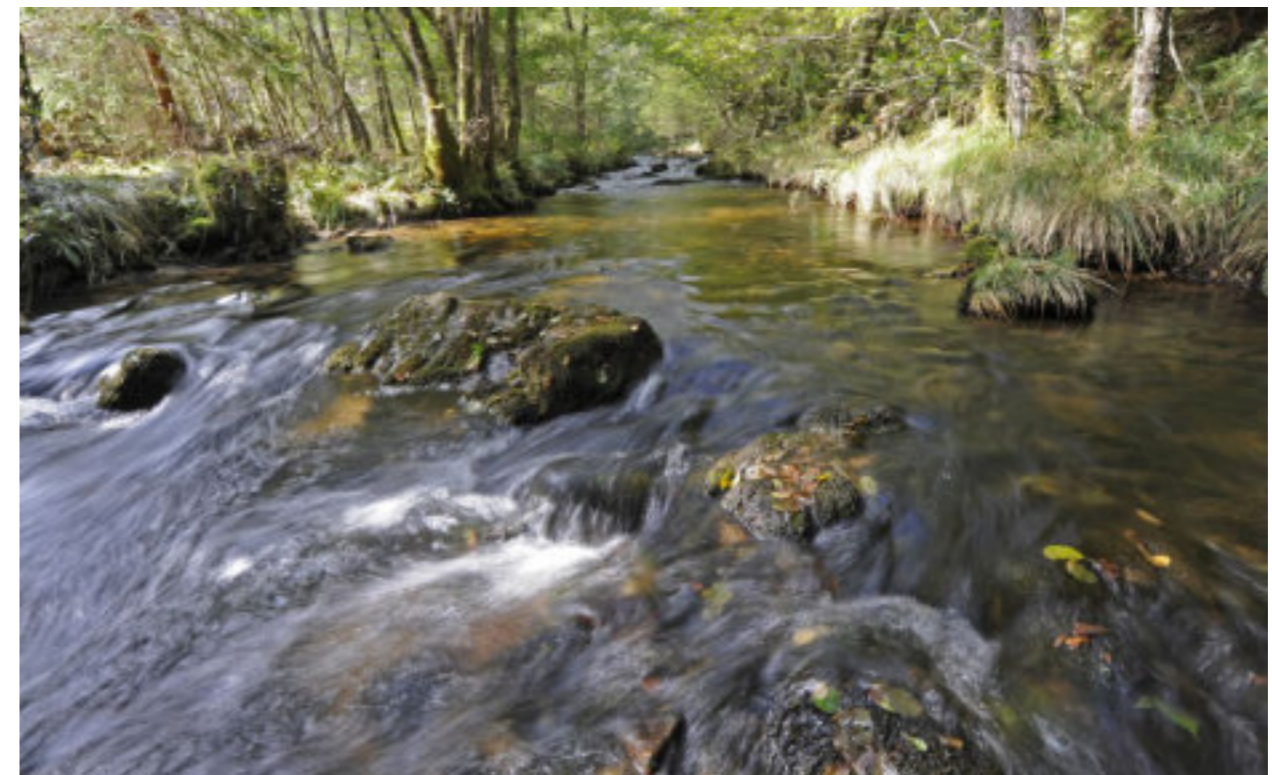
Les facteurs pouvant avoir un potentiel impact sur cette zone ZNIEFF : -

- Mise en eau, submersion, création de plan d'eau
- Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés
- Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau
- Coupes, abattages, arrachages et déboisements
- Plantations, semis et travaux connexes

Source : *Espaces Naturels du Limousin, Chabrol L., - 740006086, VALLÉE DE LA GIOUNE ET RUISSEAU DE CUBAYNE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 42P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/740006086.pdf>*



La zone ZNIEFF à Pigerolles et ses alentours



La Gioune, photo France Bleu Creuse

PIGEROLLES ET SES FORÊTS, ARBRES ET HAIES BOCAGÈRES



Ci dessus, une photographie des années 1950. Les deux villages du Bary et de Pigerolles sont liés en un même bourg. On retrouve toujours le tracé des anciennes routes, bien marqué. Le paysage est ouvert, presque entièrement pâturé ou cultivé. Les principales forêts se trouvent sur les berges des cours d'eau.

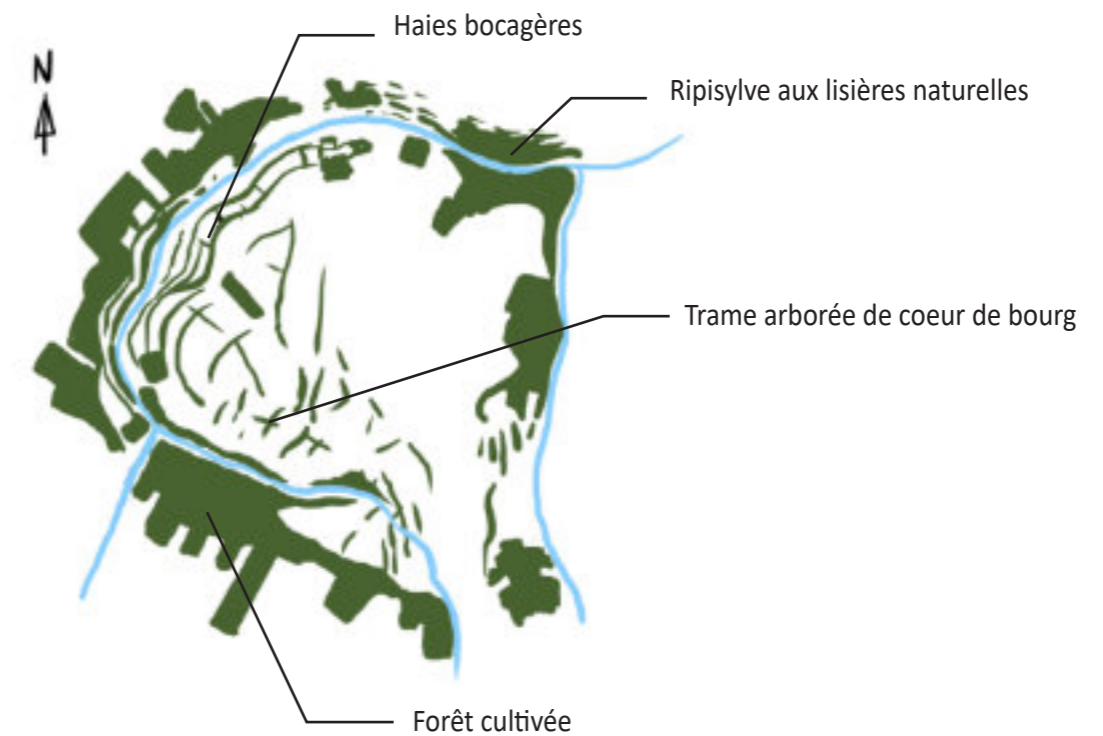


Ci-dessus, une photographie aérienne actuelle. Les centres des deux villages originels sont moins visibles, de grands bâtiments industriels ou agricoles se sont construits autour du centre ancien. Le bourg de Pigerolles reste contenu, son étalement urbain reste faible. La route départementale a pris de l'importance et les forêts se sont développées hors des cours d'eau.



<< Ci-contre la Forêt du G.S.F. de La Nouaille, parcelle de forêt publique aux alentours du bourg.

Quels moyens mettre à en oeuvre par la commune pour tendre vers une gestion locale et raisonnées des ressources en eau et en bois ?



BOISEMENT ET ESPACES OUVERTS DANS PIGEROLLES

La trame des boisements entre au cœur du bourg. Celle-ci forme d'une part un maillage de haies bocagères arborées à protéger, dont les masses arborées répondent aux masses bâties, peu denses.
D'autre part, en répondant aux masses bâties également, elle laisse place à de grands espaces ouverts. Masses arborées et espaces ouverts trouvent leur équilibre, participant à l'atmosphère paisible de Pigerolles.



LÉGENDE

- Bâti actuels
- Boisements
- Espaces ouverts végétalisés (espaces verts, jardins, pâtures, agriculture...)
- Chemins et pistes
- Routes

0 100m

LES CLAIRIÈRES OUVERTES ENTRE LES BÂTIS

La trame bâtie est peu dense, et tout comme les boisements, laisse de grandes poches d'espaces non construits au cœur du bourg. Certaines, petites, correspondent à des cours ou des jardins. D'autres, grandes, correspondent souvent à des parcelles agricoles ou pâturées. Ces espaces créent une atmosphère agréablement végétalisée dans Pigerolles, mais montre également l'absence de centre ancien dense. La question à se poser est donc : pour chacune de ses poches, doit-elle servir à densifier l'urbanisme futur du bourg ? ou rester non construite pour en préserver la verdure ? Dans les deux cas, cela devra être précisé et prévu pour le futur PLUi .

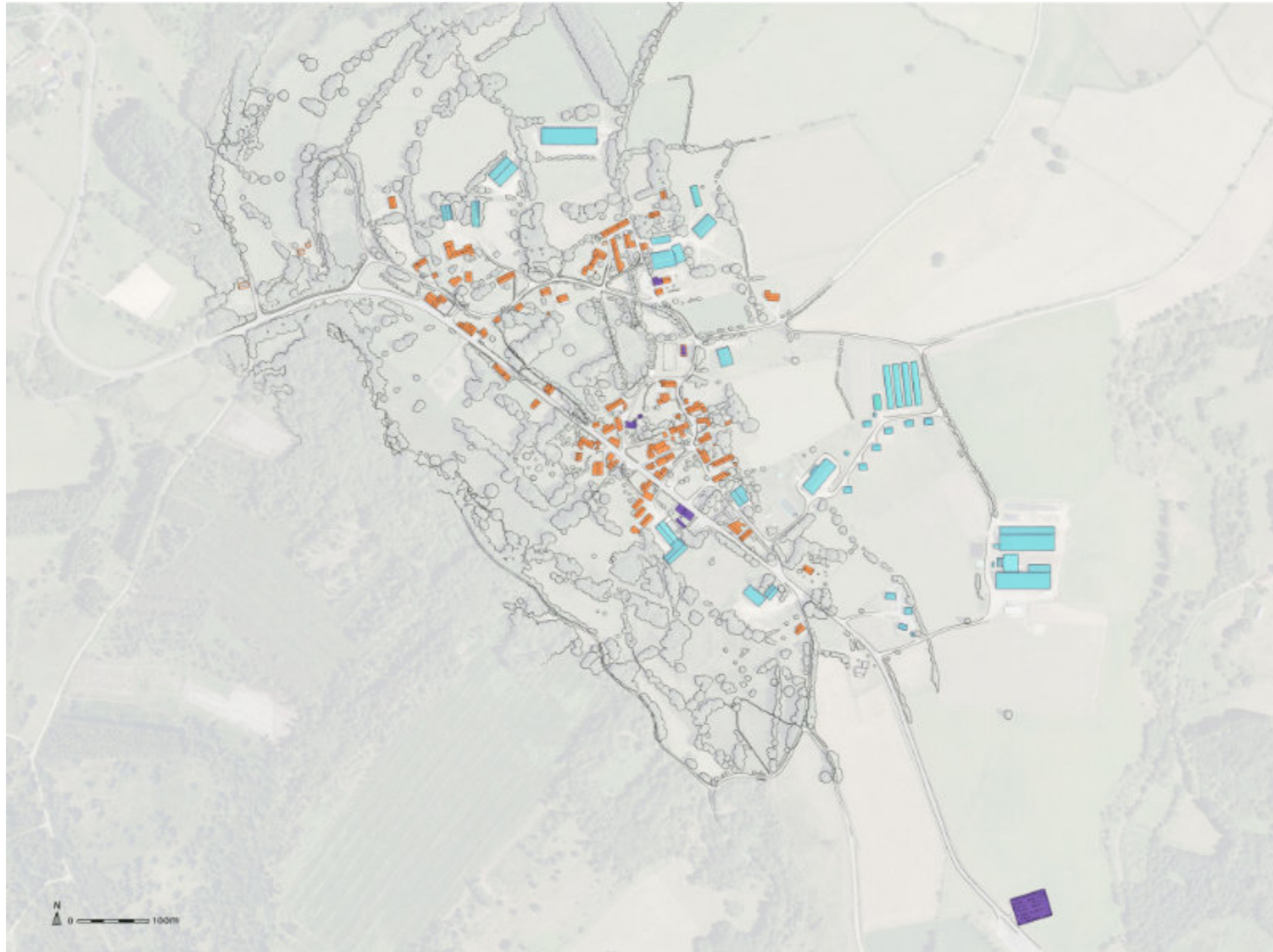


LÉGENDE

- Bâti actuels
- «Poches» d'espaces nonbâti au sein du centre-bourg

URBANISME DANS LE CENTRE-BOURG : LES DIFFÉRENTS TYPES DE BÂTIS

En précisant la typologie des différents bâtiments, nous pouvons noter qu'ils se répartissent globalement en trois usages : les habitations, les services (et lieux de vie tels l'Église), et les bâtiments industriels ou agricoles. La surface occupée par les bâtiments industriels est sensiblement aussi importante que les habitations. Les bâtiments de services et lieux de vie sont eux, très peu nombreux. On compte : la Mairie et la Maison d'assistantes maternelles, l'Église et l'ancien bar aujourd'hui occupé par une infirmière (mais dont le bâti sert seulement d'adresse, car l'infirmière n'exerce pas localement dans un cabinet, mais se déplace à domicile).



LÉGENDE

- Habitations
- Services / Lieux de vie
- Industries / Agriculture

DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE BÂTIS

Les différentes typologies de bâtis de Pigerolles se partagent ainsi :

1. **Les bâtiments emblématiques** : mairie, église, garage de l'ancien presbytère
2. **Les bâtiments traditionnels** : les fermes
 - Ferme monobloc : maison et grange en continuité -
 - Maison et grange organisées autour d'une cour
 - Grange isolée
3. **Les constructions récentes** :
 - Bâtiments agricoles récents, un seul volume -
 - Maisons individuelles :

Ces typologies sont caractéristiques du plateau de Millevaches

- Des volumes simples avec des toitures à deux pans,
- Des couvertures généralement en ardoises, sans débord sur les pignons. Préconisations : **maintenir les couvertures en ardoise. Poser les fenêtres de toit à l'axe des ouvertures existantes.**
- Des murs maçonnés en moellons de granit. Les granges, petits bâtiments et pignons des maisons sont généralement jointoyés au mortier de chaux et de tuf. On remarquera la qualité de la taille de la pierre des maisons d'habitation. Certaines maisons sont enduites, par économie. Préconisations : **ces enduits seront maintenus, d'autant plus si les pierres sont petites et de moindre qualité. Les joints auront la même couleur que les pierres, afin de conserver un aspect homogène.**
- des menuiseries en bois, avec en général des petits carreaux réguliers. Préconisations : **pose de menuiseries bois, sur mesure, peintes.**

Se référer aux **publications du CAUE et du PNR** pour toutes interventions. On respectera aussi les références de couleurs issues du nuancier départemental.

1. Les bâtiments emblématiques



La Mairie



L'Église



Le garage de l'ancien presbytère

2.1 La ferme monobloc : la maison et la grange en continuité



2.2 La grange et la maison



2.3 La grange isolée



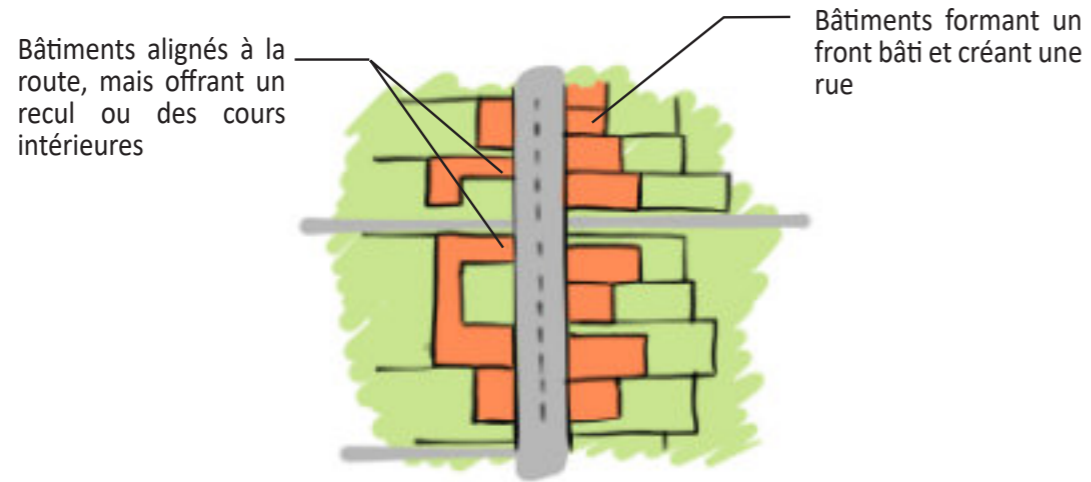
3. Les bâtiments récents



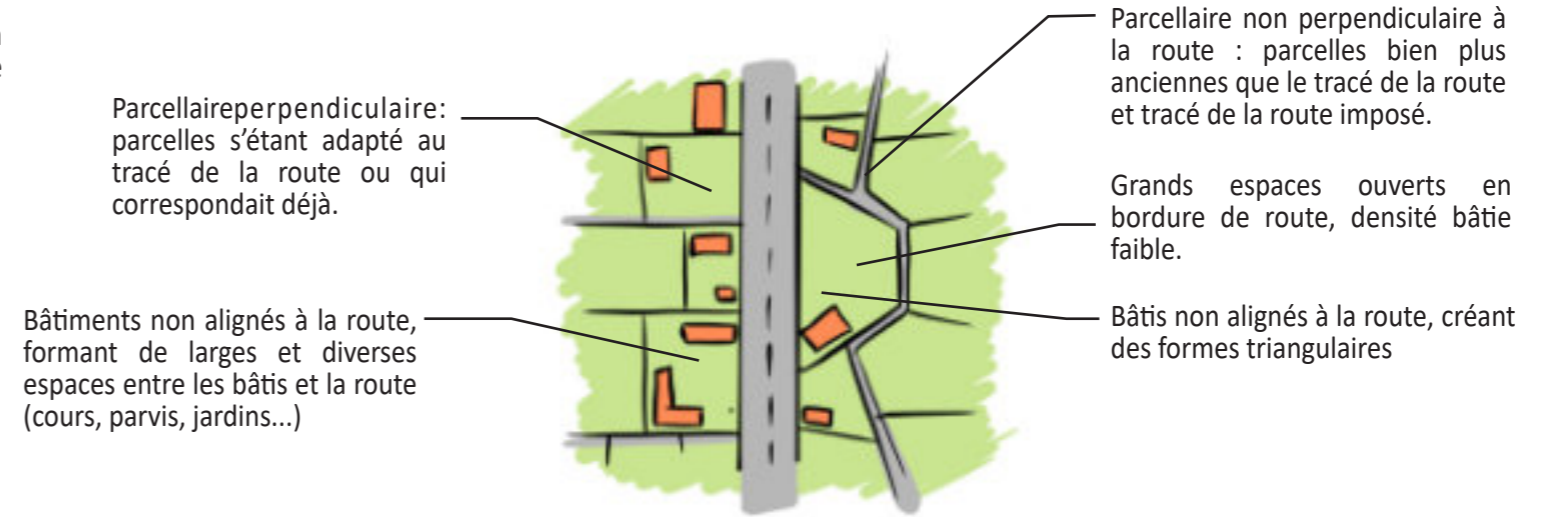
LA ROUTE DÉPARTEMENTALE : FAIRE D'UN PROBLÈME UN ATOUT

L'organisation du parcellaire et les alignements de bâtis par rapport à la route départementale nous indique que non seulement le bourg ne s'est pas formé historiquement comme une «ville-rue» mais que le tracé de la route a été imposé par endroits à un parcellaire bien plus ancien, qui ne s'est pas adapté. Cette route a été imposée à ce bourg comme à ses habitants, qui, comme leur parcellaire, vivent mal cette imposition.

TYPOLOGIE D'ALIGNEMENT À LA ROUTE DANS LE CAS D'UN VILLAGE-RUE



TYPOLOGIE D'ALIGNEMENT À LA ROUTE DANS LE CAS DE PIGEROLLES



<< Ci-contre, un plan représentant les zones de recul du bâti par rapport à la route départementale. Ils sont nombreux et larges.

Légende :

 Espaces ouverts en bordure de la route

POUR CHACUN DE SES ESPACES

SOIT
on densifie pour créer
une front bâti et créer
l'effet d'une rue

SOIT
on met en valeur l'espace ouvert,
visuellement s'il est privé, dans
l'usage s'il est public.

UN BOURG ACTIF ÉCONOMIQUEMENT, MALGRÉ LA PERTE DE LA STATION DE SKI

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le bourg possède différentes entreprises : une maison d'assistante maternelle, un rassemblement d'activités agricoles et industrielles au cœur du bourg : production de poulet, vache, maraîchage, un laboratoire d'abattage, ainsi qu'un garage automobile. Une entreprise de travaux publics et une entreprise forestière de 6/7 personnes sont également présente sur le bourg à l'extension de Pigerolles.

Le bar du bourg, le 777, est aujourd'hui fermé, un cabinet d'infirmière a pris sa place.

L'ancienne ferme auberge a fermé également, le bâtiment est à vendre, dans l'idée de réouvrir lieu semblable. Un projet de reprise de l'auberge par un particulier est en cours.

Pigerolles était connue pour sa station de ski de fond. Impasse du Moulin, un ancien moulin a été rénové en gîte touristique, mais il a fermé avec la fin de cette activité.

La deuxième activité historique du bourg était la récolte de jonquilles, qui tend à disparaître à cause du réchauffement climatique, car les jonquilles se font de plus en plus rares. La dernière fête a eu lieu en 2005 ou 2006.

Pigerolles possède donc plusieurs entreprises, et est toujours vivant économiquement, mais manque plutôt de lieu de vie comme l'ancien bar, un café ou un restaurant. Enfin, il n'y a pas de commerce de proximité de type épicerie ou point de vente de produits locaux.

Il n'y a plus de bar, de restauration, plus de neige pour faire du ski, plus de jonquilles non plus...



Pigerolles était un endroit connu pour ses fêtes : la Fête de la Jonquille, la ferme-auberge des Nautats, le 777, le Mikado...



LA DÉMOGRAPHIE

Le sujet des enfants est une question importante dans le bourg de Pigerolles. Il y a 14 enfants dans le bourg entre 0 et 13 ans. Les enfants sont à la Maison d'Assistants Maternelles, vont ensuite à l'école primaire de Gentioux. Un arrêt de bus permet aux enfants plus âgés d'aller au collège à Felletin.

Le ramassage scolaire est assuré dans le bourg, l'arrêt est situé en face de la mairie (école Gentioux+ collège Felletin). La MAM peut accueillir jusqu'à 8 enfants. Les assistantes maternelles ont pour habitude d'emmener les enfants en promenade dans le bourg.

On trouve également au sein du bourg un le bâtiment de l'ancien local des jeunes, le Mikado, qui n'existe plus aujourd'hui.



Les enfants vont grandir et la route est dangereuse.



LE LOGEMENT

Du côté des logements : un lot est vacant ainsi que la ferme auberge qui ne fonctionne plus depuis plus de 10 ans. Concernant les maisons secondaires, il y en a 7 sur le bourg de Pigerolles. 40% des maisons sont des maisons secondaires sur la commune de Gentioux-Pigerolles, et elles sont souvent des maisons de famille.

Au niveau des ventes immobilières, des ventes se font sur la commune mais il y a peu d'arrivants d'ailleurs. Les acquéreurs sont généralement des personnes qui habitent déjà dans le bourg et qui veulent agrandir leur propriété foncière. La Mairie met donc en place une stratégie d'achat afin de récupérer des habitations et de les réaménager en logements communaux afin de proposer des logements à des nouveaux arrivants.

Il y a 3 logements communaux dans le bourg de Pigerolles dont 1 de « dépannage ».

LE PATRIMOINE À METTRE EN VALEUR

LE PÂTRIMOINE CONSTRUIT

Église de l'Invention-des-Reliques-de-Saint-Etienne est inscrite au titre des monuments historiques. Le bâtiment est daté des XIIe et XVe siècles, son patronage semble être attribué à l'abbaye de Port-Dieu.

L'ensemble est formé d'une nef unique terminée par une abside pentagonale avec chœur couvert en cul-de-four. La façade ouest, refaite au XVe siècle, présente un portail dont l'ouverture est abattue d'un chanfrein tandis que les sculptures intérieures et extérieures sont constituées de modillons et de corbeilles ouvragées. Le clocher-mur est ajouré de trois baies et vers 1860, la couverture en ardoise a remplacé celle en chaume.

Elle est seulement utilisée aujourd'hui pour les enterrements, il n'y a plus de culte.



Cet ancien bâti lié à l'Église ne demande qu'à être rénové pour un nouvel usage!

LA PETIT PÂTRIMOINE BÂTI



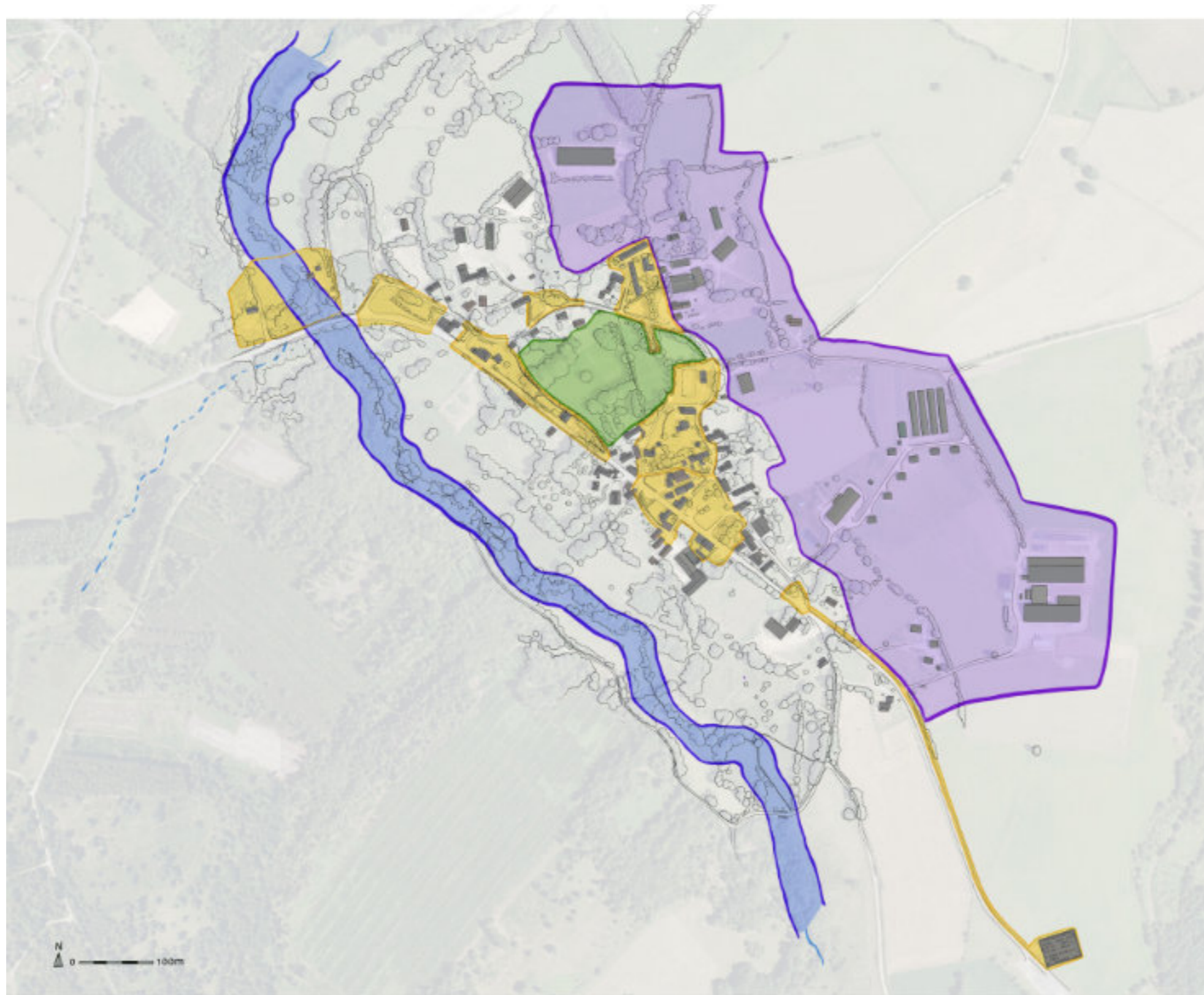
Le petit patrimoine bâti de la commune compte plusieurs ouvrages dédiés à l'eau : fontaines publiques, des puits, un lavoir, un canal. Une des fontaines a été dégagée pendant le confinement et offre une superposition de constructions anciennes et récentes.

Plusieurs croix en granit sont également visibles, souvent peu mises en valeur, ainsi qu'un beau réseau de murs en pierres, sèches ou maçonnées.








Ces lieux apportent une atmosphère agréable dans le bourg et sont à mettre en valeur.

LES ENTITÉS DU BOURG DE PIGEROLLES

Le bourg de Pigerolles est composé de différentes entités paysagères, chacune à l'atmosphère particulière : La ruisseau de Cubaynes et sa ripisylve, invisible et inaccessible pour le moment, les différents quartiers de Pigerolles, le Migue, et la zone industrielle sont les principales. Chacune d'entre elle a son propre fonctionnement et ses potentiels à mettre en valeur, et fonctionne actuellement coupées des autres.

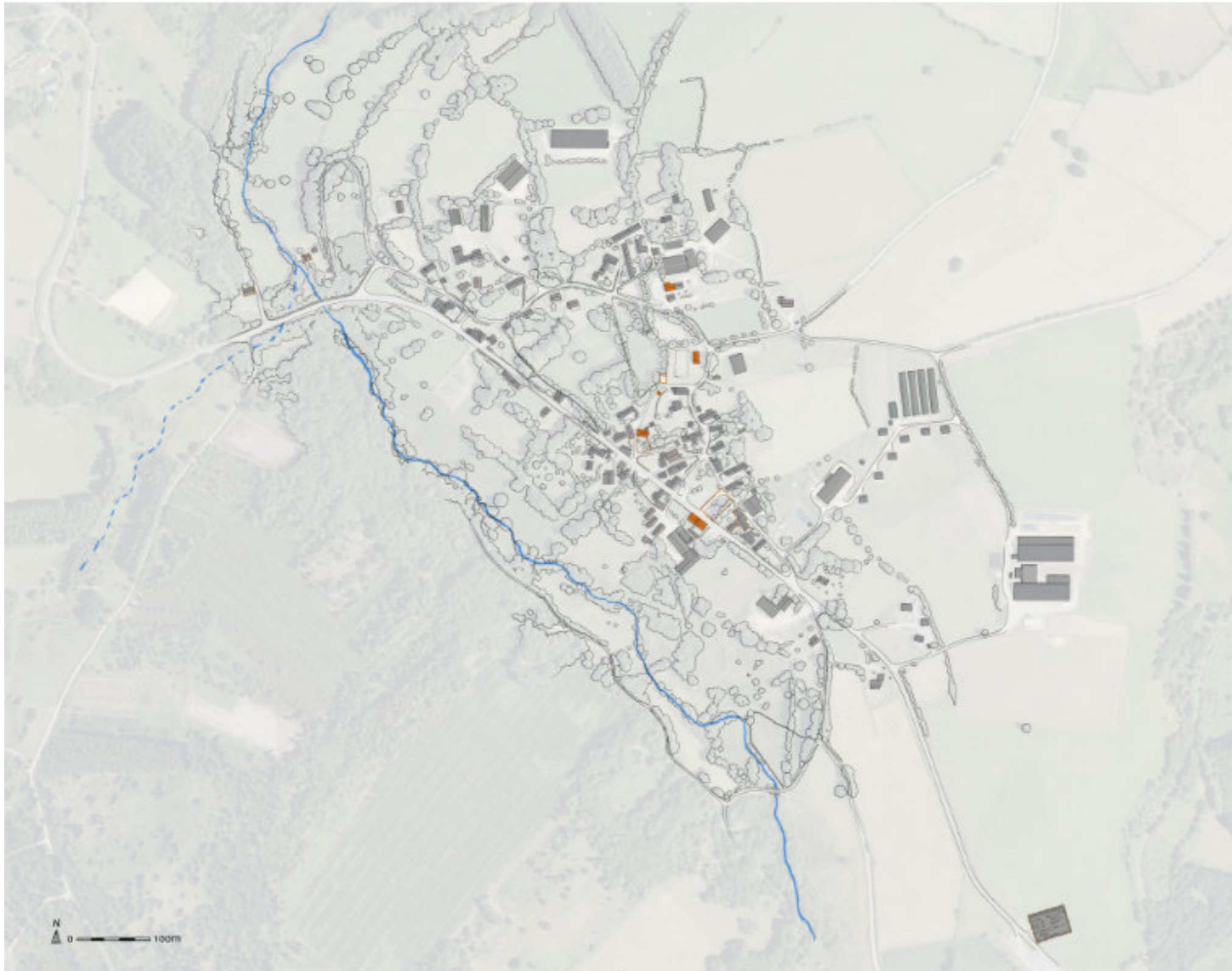


LÉGENDE :




-  Le ruisseau de Cubaynes
-  Les quartiers de vie
-  Le cœur vert de Pigerolles
-  La zone agricole et industrielle
-  les bâtiments
-  Le ruisseau de Cubaynes
-  Le ruisseau de Combemort

LES LIEUX ACTEURS DU BOURG

Peu de lieux de vie, de rencontres, d'activités sont présents dans le bourg. Un terrain de squash ainsi qu'un baby-foot et un billard se trouvent dans un bâtiment du centre, sont privés mais partagés avec les habitants à certaines occasions. C'est le seul lieu de partage du bourg, hormis la salle de la Mairie. Cette présence d'activités partagées, même privées, montre néanmoins une envie de faire des choses ensemble. Dans les lieux publics extérieurs et partagés, Pigerolles compte deux boulodromes, peu utilisés. Les lieux de vie et de partage ne demandent qu'à être développés !

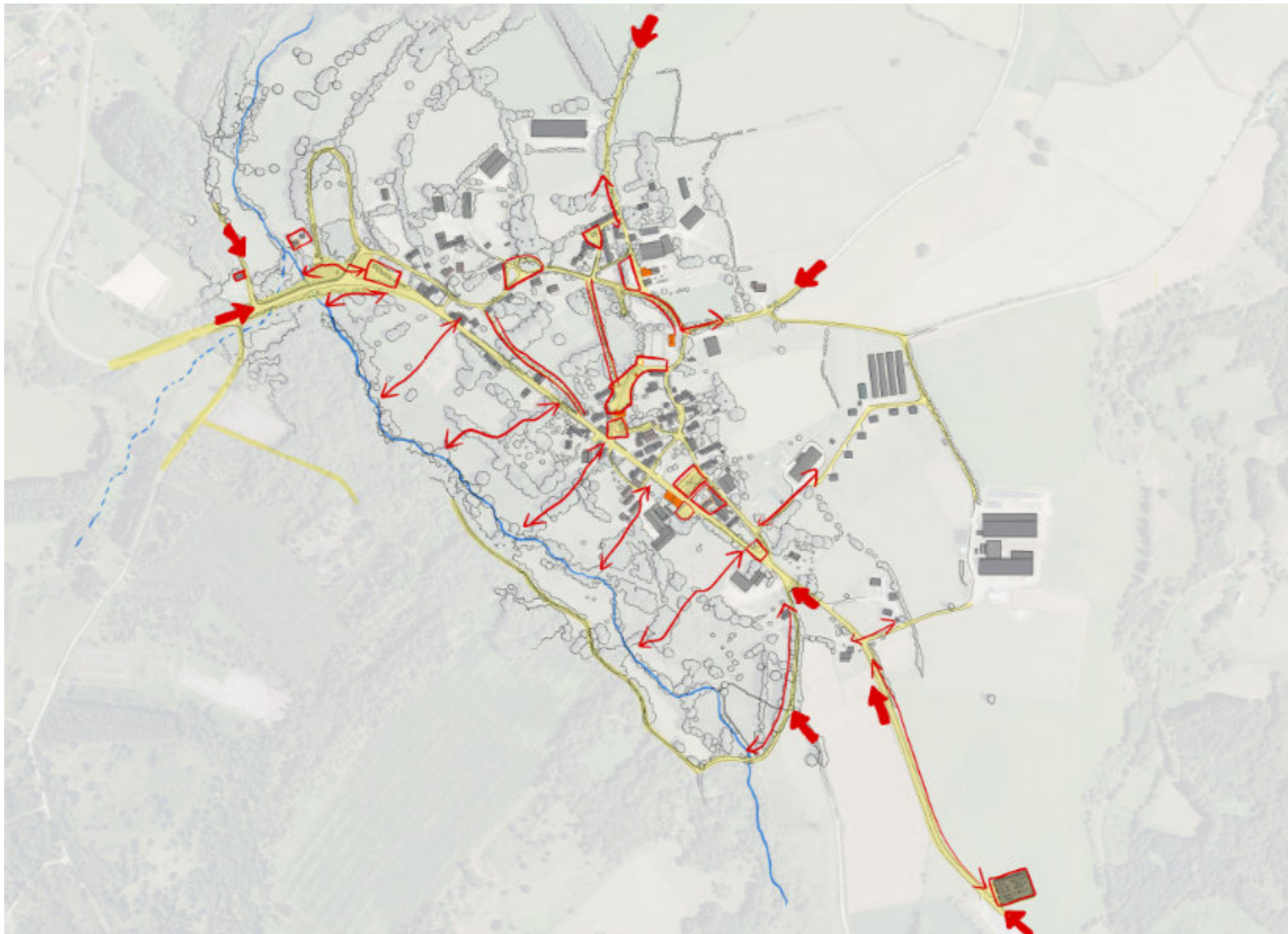


LÉGENDE :







-  Bâtiments acteurs
-  Lieux acteurs (extérieurs)
-  Potentiels lieux acteurs

ACTIONNER LES LIEUX-LEVIERS

Voici ici les lieux porteurs de projets repérés à l'étape du diagnostic. Il s'agit des entrées de ville et espaces publics à requalifier, des traverses à mettre en valeur ou à créer.



LÉGENDE :

-  Bâtiments acteurs
-  Lieux acteurs (extérieurs)
-  Potentiels lieux acteurs
-  Espace public potentiellement transformable
-  Soigner les entrées
-  Créer du lien
-  Lieux - leviers
-  Mettre en valeur les traversées

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE PIGEROLLES

1/ CHANGER LA COMPOSITION DU BOURG

- ORGANISER PIGEROLLES EN RÉSEAU PLUTÔT QU'EN LIGNE DROITE
- S'ARRÊTER ET DÉCOUVRIR L'INTÉRIEUR
- PENSER UN RÉSEAU DE LIEUX DE VIES DANS PIGEROLLES

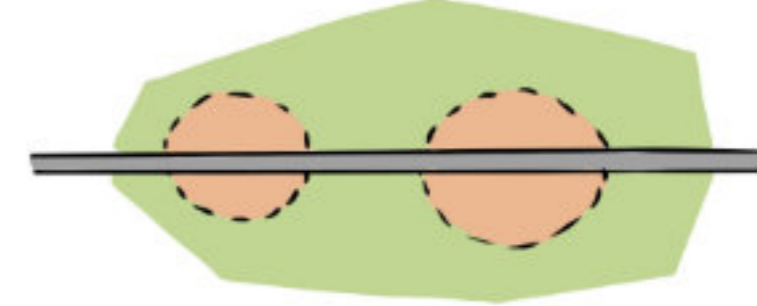
2/ RETROUVER L'EAU

- RETROUVER LE RUISSEAU DE CUBAYNES
- METTRE EN VALEUR LE PETIT PATRIMOINE

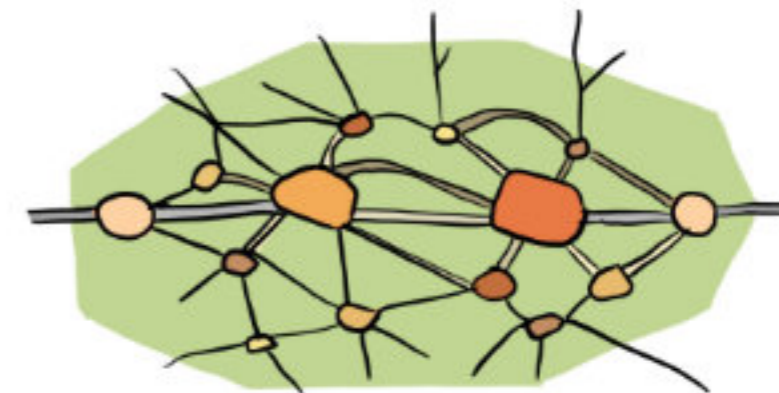
3/ PROGRAMMER L'AVENIR DE PIGEROLLES

- SUR LE COURT TERME : L'ESPACE PUBLIC ET LA ROUTE DÉPARTEMENTALE
- SUR LE MOYEN TERME : LES COMMERCES ET L'URBANISATION
- SUR LE LONG TERME : LES RESSOURCES

Passer d'une composition linéaire



Passer d'une composition en réseau



LE DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE ET LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Voici les différentes étapes proposées dans cette mission :

ÉTAPE 1 le DIAGNOSTIC



RENSEIGNEMENT et RECHERCHES
-bibliographie, études, cartographie...



VISITE de TERRAIN



RENCONTRE avec les COMMANDITAIRES
-écoute des attentes, souhaits, inquiétudes.



ADAPTATION de la METHODOLOGIE à la Commune



PLAN d'ÉTAT des LIEUX
et représentation des usages, accès et problématiques du site

et d'en définir les **ENJEUX** et les **ORIENTATIONS**

ÉTAPE 2 LES HABITANTS et leur TERRITOIRE

VISITE PROMENÉE du SITE et LECTURE PARTAGÉE du PAYSAGE



DESCRIPTION des sensations
PARTAGE et **RÉCITS** des petites histoires du site
" car chaque habitant est expert de son territoire "

PRISE de PHOTOGRAPHIES par les HABITANTS

"Pour rendre visible les détails que nous aimons et ceux que nous n'aimons pas"



PARTAGE de PHOTOGRAPHIES ANCIENNES et de BONS SOUVENIRS sur le SITE

"Quels espaces créent de bons souvenirs?"



LA BOÎTE AUX LETTRES du TERRITOIRE

"Si vous pouvez écrire une lettre à votre territoire, que lui diriez-vous?"



LES PETITES FICHES-QUESTIONS

DES PETITES FICHES ANONYMES à REMPLIR et à METTRE dans la BOÎTE AUX LETTRES

- où vivez-vous ?
- où travaillez-vous ?
- où allez-vous faire vos courses ?
- où allez-vous vous promener ?
- Où est ce que vous aimez dans votre commune ?
- Qu'est ce que vous aimeriez changer ?

LE DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE ET LES ATELIERS PARTICIPATIFS

ÉTAPE 3 : la PROGRAMMATION pour s'inscrire dans le long terme



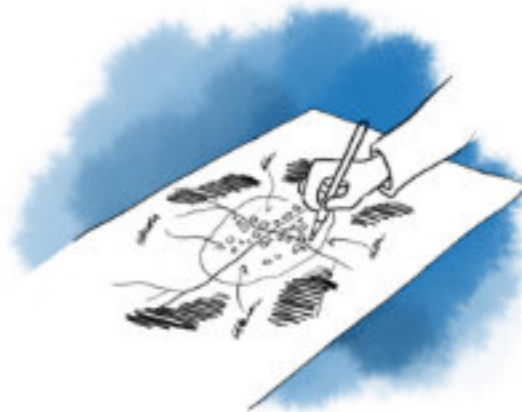
REPÉRER, CARTOGRAPHIER

définir les actions à mener dans l'espace et dans le temps

- Grande carte à composer

DISCUTER, ÉCHANGER, REMETTRE en QUESTION
pour prendre les bonnes décisions

- groupes de travail
- échanges guidés



PLANIFIER

- les décisions prises
- les inscrire dans les outils d'urbanisme (PLU, etc...)
- les aménagements et les travaux à réaliser

ÉTAPE 4 : la CONCRÉTISATION Pour ne pas que les idées restent dans les archives

TESTS SUR SITE



- tracés sur place
- aménagements temporaires
- mime des usages voulus

RÉDACTION-PUZZLE du CAHIER des CHARGES



- Pour penser aux éléments importants
- Pour bien cadrer la future maîtrise d'œuvre

FICHES-ACTION



Des fiches-mémos pour s'organiser avec les contacts des partenaires, les aides possibles, etc.

PLANNING



- Hiérarchiser
- Organiser le court terme
- Prévoir le long terme

Selon les besoins, les envies, l'énergie du groupe et les conditions météorologiques, le contenu des ateliers, notamment l'étape de la concrétisation, est adapté. Les conditions météorologiques du mois de janvier ne permettait pas de faire des tests sur site dans de bonnes conditions, mais les participants sont quand-même allés à l'extérieur confronter leurs idées à la réalité par exemple. La rédaction-puzzle du cahier des charge a finalement été remplacé par la création de petites maquettes, etc.

LE PREMIER ATELIER PARTICIPATIF : UN PROJET DE VIE DANS LE CENTRE DE PIGEROLLES

La communication lancée pour ce premier atelier :

PNRC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
 Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin




Etude de bourg
PIGEROLLES, IMAGINONS ENSEMBLE LE BOURG DE DEMAIN!
 Rencontre n°1 : Comment vivez-vous le bourg?

Samedi 5 Novembre 2022
 à partir de 10h à Pigerolles
 Rendez-vous à la Mairie de Pigerolles

Venez nous partager vos habitudes, vos souvenirs dans le bourg, et vos idées pour améliorer l'espace public.

POUR EN SAVOIR +
 Renseignements auprès du PNRL au 05 31 07 51 05

N'hésitez pas à amener vos appareils photo numériques, et des photographies de souvenirs que vous avez vécus dans les espaces communs de Pigerolles.

Une autre vie s'invente ici
 www.pnr-millevaches.fr



Rencontre n°1
DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

N'hésitez pas à amener vos appareils photo numériques, et des photographies anciennes ou récentes de souvenirs, événements festifs ou marquants que vous avez vécus dans les espaces communs de Pigerolles.

➤ Accueil des participants dès 10h à la Mairie de Pigerolles

➤ De 10h30 à 11h30 : Promenade-atelier dans le bourg

Lecture du paysage : partageons nos ressentis et nos souvenirs sur les espaces communs du bourg

Prenons en photo les détails intéressants lors de la balade pour les utiliser pendant les ateliers

Vers 11h45 (selon la météo), retour à la Mairie et temps de récolte des photographies et de cartographie des impressions


➤ De 12h30 à 14h : A table! Apportez de quoi partager un repas à la Mairie!

➤ De 14h à 16h30 : Ateliers en salle à la Mairie


Micro-ateliers : Imaginons ensemble le Pigerolles idéal, puis cartographions nos envies, besoins et usages que nous aimerions avoir dans le bourg

De 16h à 16h30 : Temps de mise en commun et d'accrochage des documents créés sur les murs de la salle

➤ Vers 16h30, goûter offert par la Mairie pour clôturer ensemble cette journée de partage!



Illustrations: Marjorie Masseglia



LA PROMENADE - ATELIER DANS LE BOURG : OBSERVER LE BOURG ENSEMBLE

Pour démarrer cette mission et ce premier atelier, une **promenade-atelier** a été organisée dans le bourg. L'idée est de parcourir le bourg ensemble, à travers un parcours qui a été repéré auparavant par les intervenantes, et de s'arrêter ensemble sur des **lieux stratégiques** afin de les **observer** et d'en **discuter**.

Cette promenade n'est pas une visite guidée du bourg car l'intervenante ne donne pas son avis en premier lieu sur la situation, mais le but est de **récolter les impressions et sensations des habitants** concernant ces lieux.

Voici les principales questions posées lors des arrêts :



- Comment vous sentez-vous dans ce lieu ? Est-il confortable, agréable ou non ? Pourquoi ?
- Trouvez-vous ce lieu beau ou non ? Pourquoi ?
- Quels sont les éléments que vous aimez dans ce lieu ? Et ceux que vous n'aimez pas ? Pourquoi ?



Dans un second temps

Dans un second temps, en fonction des réactions, les intervenantes ont apporté des connaissances ou expertises sur certains sujets liés à l'architecture, l'urbanisme et le paysage, afin de donner des clefs de compréhension de l'espace. Ces informations ont permis aux habitant.e.s de mieux comprendre quels sont les éléments qui créent les émotions énoncées.



Ci-dessous, le plan du parcours effectué lors de ce premier atelier :



Une demi-journée n'a pas suffi pour faire le tour du bourg dans son ensemble, les habitants étaient très réactifs et de nombreux éléments très intéressants pour la suite ont été énoncés. Il a donc été décidé de faire la partie sud-est de Pigerolles lors du premier atelier, puis de continuer la deuxième partie au nord-est lors de la deuxième journée.

LA PROMENADE - ATELIER DANS LE BOURG : OBSERVER LE BOURG ENSEMBLE

ENTRER DANS PIGEROLLES

La promenade-atelier a donc commencé par le suivi de la route départementale vers l'entrée sud-Est du bourg :



Il a été remarqué que les **véhicules arrivent toujours trop vite**, même si un panneau de limitation de vitesse a été posé. Ils ralentissent un peu pour prendre le virage, puis ensuite une longue ligne droite précède la réelle entrée dans le bourg donc les véhicules accélèrent de nouveau. Plusieurs éléments sont observés :

- Cette entrée se fait **en plusieurs temps** : d'abord «l'approche», la partie entre le cimetière et le virage, ensuite l'entrée du bourg, à l'approche des arbres, et enfin l'entrée dans le «centre» du bourg, où la voie secondaire entre à l'intérieur du bourg sur la droite.
- Le **panneau de limitation ne suffit pas**. La voie est large et rectiligne après le virage. *«Il faudrait trouver un moyen plus persuasif de faire ralentir les voitures à l'entrée, tout en annonçant l'arrivée dans Pigerolles».*

INTÉGRER L'INDUSTRIEL ...



Dans le quartier industriel et agricole à l'entrée Est, mais également en périphérie nord du Pigerolles, les bâtiments agricoles aux couleurs vives, aux toits en tôle, la présence de matériel agricole visible depuis l'espace public, mais également les panneaux publicitaires, donnent **«une impression de zone industrielle»**. *«L'agricole et l'industriel sont présents dans Pigerolles, mais ils pourraient être mieux intégrés, pour rendre ces quartiers plus jolis»*. La question se pose d'**intégrer des règles à respecter** à l'avenir pour l'urbanisme et l'architecture, surtout si le bourg se construit davantage dans les années à venir.

...ET DÉFINIR L'URBANISATION DU BOURG



Ces remarques posent également la question de l'extension possible du bourg. *«- Les dernières maisons construites sont un peu loin du centre, et maintenant qu'elles sont là, elles encouragent à construire autour, plus loin, et l'urbanisation peut grignoter petit à petit la campagne autour.»*

- Il faudrait mettre une limite à partir de laquelle on ne construit pas.»

ADOUCCIR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE

Nous avons marché en bord de route et rapidement, nous avons marché au milieu, avons pris de l'espace. Nous avons **besoin d'espace et de sécurité** pour marcher paisiblement au bord d'une route.

La route est le lieu des voitures, et les randonneurs passent par là également pour rejoindre les sentiers, mais ce n'est par contre **pas le lieu des enfants**. «On interdit aux enfants d'aller sur la grande route».

« Si on **réduit la largeur de la route**, cela permettrait de ralentir les voitures, et aux piétons et vélos d'être en sécurité».

«Mais **pas par un trottoir**. En herbe, c'est bien.»

«Avant il y avait la ferme auberge avec du stationnement le long de la route qui ralentissait.»

«Et si on rajoutait un panneau avec un logo pour annoncer l'entrée dans le village? Avec un indicateur de vitesse ou la limitation, et aussi un «ralentissez enfants» ou «ralentissez poules», ou des fausses silhouettes?»

«**Attention à ne pas démultiplier les panneaux**, ça gâche le paysage.» «Il faut trouver d'autres moyen, comme un changement le couleur sur la voirie, une voirie plus étroite, ou une chicane.»

L'aménagement de l'entrée de bourg questionne également sur l'image que nous voulons donner de la commune aux personnes qui la traversent.

«Rappel : pourquoi la D8 a-t-elle été tracée ainsi ? parce que personne n'a voulu donner un bout de terrain pour élargir la route existante.»



Photographie prise par Martine Greanjan
Série de photographies «les éléments à améliorer»

EST-CE QUE LE DEVANT DE LA MAIRIE POURRAIT-ÊTRE LA «PLACE DE LA MAIRIE» ?

«Pour la **commémoration des 50 ans de la création de la commune de Gentioux-Pigerolles**, ce stationnement était la place centrale sur laquelle avait lieu la fête. La D8 était déviée par la rue des Jonquilles, selon l'ancien tracé. Les repas se faisaient sur la route, les concerts sur les places de stationnement.»

En fin de parcours Benjamin Simons réalisait l'**importance de l'espace au-dessus de l'église** : «Si c'était à refaire, la fête aurait peut-être lieu là-bas : ceci éviterait une déviation et permettrait de stationner le long de la D8, comme lorsqu'il y avait du monde à l'auberge des Nautats.... Et de fait le stationnement le long de la voie fait ralentir les automobilistes».

Cette étape a été le point de discuter autour des usages que nous pouvons avoir sur un espace public comme une place : pour se promener, discuter, lire un livre, ...

Mais ce ne sont pas vraiment les usages qu'on les habitants de Pigerolles de l'espace public :

« Pour rencontrer ses voisins, on voisine beaucoup, c'est-à-dire on va chez les uns chez les autres.» «**L'espace public est un lieu pratique, technique** : passage des véhicules (voiture, tracteurs, remorques, pour livraison de bois, Éviter la boue, la pluie.»

« Il n'y a pas de bancs dans Pigerolles, les gens restent chez eux»

à propos de la Place de la Mairie :

«Des camping-car s'arrêtent parfois, mais ce n'est pas là où les habitants iraient se poser.» «Si il y avait un endroit où se pose ce serait la fontaine près de l'Église.»

«Le parking a été projeté en lien avec la station de ski, pour charger matériel. Aujourd'hui il n'y a plus de station de ski, mais le parking est toujours là.»

LE BÂTIMENT DU SQUASH

La traversée de cet espace s'est faite en venant depuis le haut du bourg, et en passant devant le bâtiment du squash, souvent mis à disposition par un privé. Il existe des initiatives dans le bourg afin de **partager ou de mettre à disposition des espaces privés afin d'enrichir la vie sociale dans Pigerolles**, et c'est un élément apprécié des habitants.

Seule son architecture a posé question, suite aux remarques précédentes sur l'architecture dans le bourg : «*Parce qu'il est en bois, il a été autorisé. Il serait en parpaing, il serait refusé par l'architecte des bâtiments de France. Le bois semble suffire, même s'il ne s'intègre pas bien aux autres architectures autour*».

En réalité, cet effet déconnecté est plutôt dû à son **positionnement, isolé sur une parcelle ouverte**. En effet, il ouvre cette parcelle à l'urbanisation et n'a pas de continuité avec l'implantation des autres bâtiments. La question de l'implantation est donc également importante. Ce bâtiment pourrait également être entouré, «*tenu*» par des plantations ou facilement masqué depuis le Migue par exemple.



LA PLACE DE L'ÉGLISE



L'espace derrière l'Église est un lieu de vie agréable, lié à l'Église, qui pourrait faire office de Place.

«*Qu'est-ce qui fait que ce lieu pourrait-être la Place de l'Église ?* -

La fête : le feu de la St-Jean était là.

- On est entourés par les bâtiments et les arbres.»

Il est également observé que sur une place de centre-bourg, le piéton a la priorité et que cet espace est coupé en deux par une route bitumée. Comment donner la priorité aux piétons ? Peut-on enlever l'asphalte ?

«*La route pourrait être enlevée... Sauf pour l'accès du tracteur de Johanny Chatoux, et pour Georges, pour faire le tour.*

- Un accès au riverain pourrait être conservé»

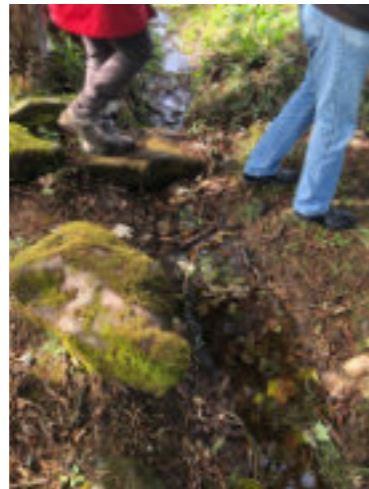
- Des véhicules agricoles passent sur la route, des riverains également. La route est indispensable.»

Les avis sont divers et mitigés. L'idée est intéressante, mais **il faut que les véhicules qui doivent traverser ce lieu** puisse le faire, même en hiver, au milieu des orages et de la boue.

Des envies d'assises sont également relevées :

«*- Des bancs installés autour de la fontaine et à côté de l'ancien presbytère permettraient de pouvoir se poser et profiter de cet endroit plus souvent*»

LES CHEMINS DE TRAVERSES



En traversant Pigerolles, nous avons repérés différents **passages, publics ou privés**, petites routes ou raccourcis, donnant l'impression que le bourg est plus profond qu'il ne le paraît et que **de multiples recoins sont à découvrir**. Le fait de ne pas savoir si l'accès est autorisé ou non pose question au promeneurs et ne permet **pas une exploration totale ou très claire**, mais ces petits chemins de traverses sont appréciés et **font aussi le charme de Pigerolles**.

LE MIGUE



Nous avons traversé la zone naturelle appelée Le Migue, par le chemin des Saules.

Ce chemin est remarquable est apprécié de tous et toutes. Autour du Migue règne une atmosphère calme et paisible. Le fait que ce soit une zone **végétale non construite, naturelle**, en plein cœur du bourg est rare et apporte un lieu de ressource important.

«-C'était un jardin sans clôture, agréable. Lors du remembrement, des habitants ont hérité du parcelles, et ont grillagés pour marquer leurs propriétés.

- La vue sur ces espaces est quand-même très agréable. *C'est le poumon vert de Pigerolles.*»

La vue de chaque côté du sentier est agréable. Le chemin demande à certains endroits un peu d'habileté : «Le **pont de planches** n'existe plus depuis longtemps. **Il permettait de passer à sec au-dessus du petit ruisseau.**»

Le grand Houx, remarquable également, est aussi un point fort de ce passage.

Cette zone est restée non construite car **humide**. Les parcelles sont pâturées, et certains drains sont visibles.

Il est rappelé durant cette promenade l'importance des zones comme celle-ci dans notre territoire, véritables éponges d'eau, qui tendant à disparaître à cause du drainage des parcelles. Les sécheresses et risques climatiques à venir doivent encourager à avoir une vraie **gestion raisonnée de l'eau et des zones humides**, et de la biodiversité en général.



L'ESPACE PRIVÉ OUVERT SUR L'ESPACE PUBLIC



Comme détaillé auparavant, le fait que la limite entre espace privé et espace public ne soit pas toujours bien claire dans Pigerolles est un élément plutôt **agréable**. Les parcelles sont **peu clôturées**, les jardins et potagers sont **ouverts sur l'espace public**, parfois délimités par un **mur en pierre**. Quelques paniers de baskets sont également positionnés contre le mur d'une maison et donnent sur la rue.



Ces éléments font ressortir les sentiments de **quiétude et de tranquillité**, chers aux habitants de Pigerolles.



Les murs en pierres faisant office de clôture sont un patrimoine particulièrement agréable. Ils sont **bas, permettant l'assise**, parfois maçonnés, parfois en pierre-sèches, et témoignent d'un savoir-faire et d'une histoire creusoise précieuse à préserver. Les habitants ont envie de préserver ce patrimoine et de continuer à le perpétuer.

LE VILLAGE DU BARRY

La promenade s'est terminée par le quartier du Barry, un regroupement de maison de part et d'autre d'une petite rue, avec la présence d'un ancien four à pain, le **fournil de Liliane**. Se pose ici la question de **la vie de quartier** :

«- Est-ce que les habitants se retrouvent entre voisins souvent ici ? Pour manger ensemble, ou célébrer des événements ?

- Il n'y a **pas vraiment de fête de quartier**, les personnes habitants ici sont âgées.»

Liliane nous a fait visiter le fournil, et serait bien heureuse d'avoir un coup de main pour le rénover et **qu'il puisse servir aux habitants de Pigerolles**. «La souche de cheminée centrale a été détruite, une souche a été reconstruite, ainsi la fumée est à la fois dans le four, mais aussi au dessus», nous explique Liliane. D'autres fours similaires sont apparemment visibles sur la commune, notamment celui des Salles, où habite Stéphane Grasser.

Nous avons également remarqué de nombreux **puits** dans le Barry : «Ils pourraient-être mis en valeur, et on pourrait créer un **parcours patrimonial autour de l'eau**, mais aussi des fours à pains»

Voilà donc quelques idées de projet pour le quartier du Barry.

Ici également, nous posons la question de l'enrobé, de la route et de la rue :

«- Est-ce que l'enrobé est nécessaire ici ? A-t-on besoin d'une **route ou d'une rue** ?

- Ici on dirait une petite rue. Mais l'enrobé signifie que l'on peut y accéder, s'il n'y avait pas l'enrobé, on aurait l'impression d'aller chez les gens !»

- Quelques pavés autour du fournil le mettraient en valeur.

- Il ne faut pas trop aménager non plus, c'est rural, c'est un petit quartier, pas un centre-ville !»

Nous observons donc l'envie d'aménager, mais là où l'aménagement est **nécessaire**. Il est important de **garder une atmosphère rurale et simple**. Néanmoins, la **mise en valeur du petit patrimoine bâti**, est importante et rassemble les habitants.



Le Barry est composé de maisons en granit anciennes, avec des petits jardins entourés de murets en pierres, et dégage une atmosphère soignée et accueillante.



C'est après une longue promenade bien dynamique, que nous nous sommes dirigés avec hâte à la Salle des Fêtes pour partager un repas !



Le Fournil de Liliane



Un puit du Barry

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

Voici ici quelques photographies de petits patrimoines bâtis présents dans le bourg. Tout au long de cette visite, ces éléments ont guidés nos pas et notre regard, nous faisant oublier la route départementale et ses véhicules rapides et dangereux.

Partir à la découverte de ces petits monuments nous plonge dans les temps anciens, dans l'histoire de Pigerolles et nous permet de découvrir un bourg qui aime prendre soin de son patrimoine et de ses habitants. Un inventaire et une cartographie de ce patrimoine serait utile, et la mise en valeur progressive de chacun d'un dans le bourg ne peut que renforcer l'envie de quitter la route pour visiter l'intérieur de Pigerolles.



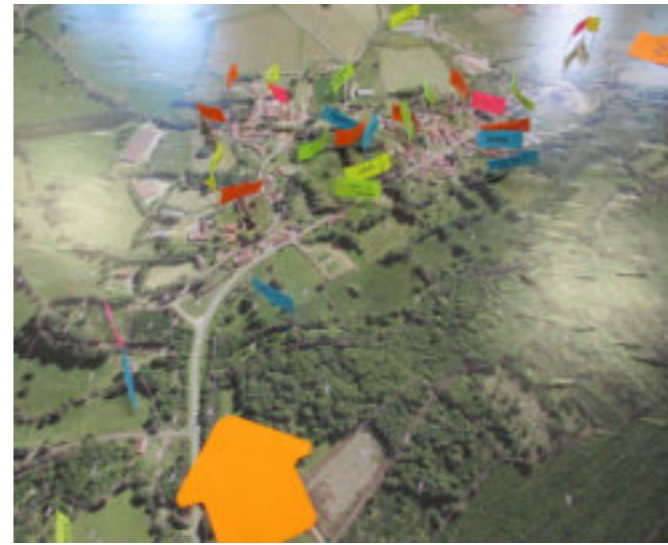
CARTOGRAPHIER LES IMPRESSIONS DU SITE

Dans un premier temps, nous avons repositionné les éléments que nous avons repérés sur site sur le **grand plan-maquette** à l'aide d'épingles.

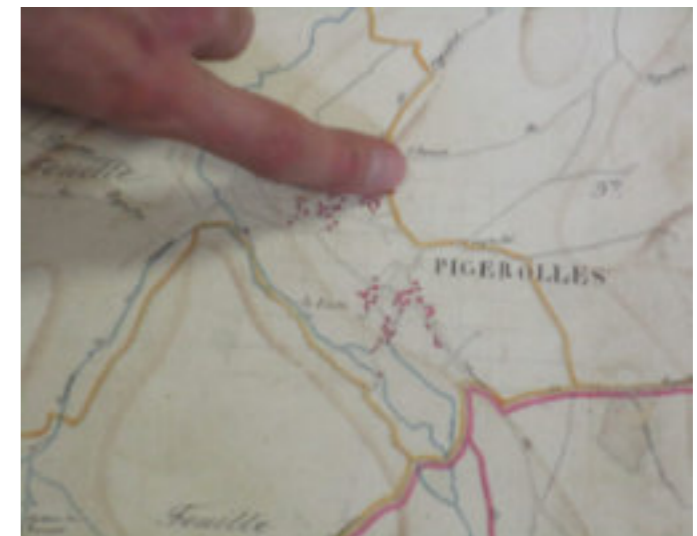


Sont situées sur ce plan :

- les entrées de bourg importantes à requalifier
- en bleu, le petit patrimoine lié à l'eau et au ruisseau de Cubaynes à mettre en valeur;
- en vert, le patrimoine bâti et les lieux historiques à mettre en valeur
- en jaune, les points de vent locaux alimentaires;
- en rose, les entreprises
- en orange, les lieux-dits, et les noms des quartiers de Pigerolles.



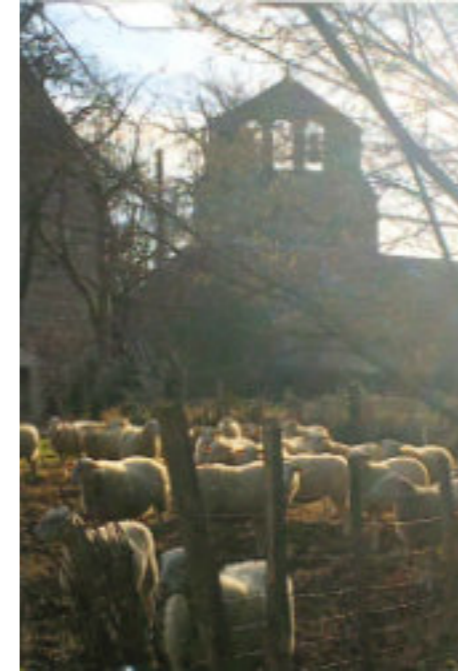
Nous avons ensuite comparé la photographie aérienne actuelle avec les cartes anciennes, notamment celle de l'État-Major afin de comprendre **comment le bourg de Pigerolles s'est formé, l'importance du ruisseau et de l'eau dans le bourg ancien et la fracture vécue avec l'implantation imposée de la route départementale**. En Mairie, les élu.e.s ont réagi en sortant des archives d'anciennes cartes originales de 1830 où nous avons pu observer ensemble le parcellaire et les bâtis de l'époque et mieux comprendre l'histoire du bourg.



LES PHOTOGRAPHIES ANCIENNES : CE QUI ÉTAIT REPRÉSENTATIF ET IMPORTANT À PIGEROLLES

Nous avons demandé aux habitants de ramener des photographies anciennes de Pigerolles, ou des photographies plus récentes d'événements marquants eu lieu dans l'espace public du bourg, ou encore des lieux ou moments qu'ils ont beaucoup aimé. Voici ce que nous avons récolté :

Les photographies et cartes postales anciennes mettent principalement en valeur l'Église et la Mairie, les **Moulins**, **Le Pont**, les **fontaines**, le **lavoir** et l'ancienne école.



Plusieurs photographies mettent en valeur l'agriculture et le pastoralisme :



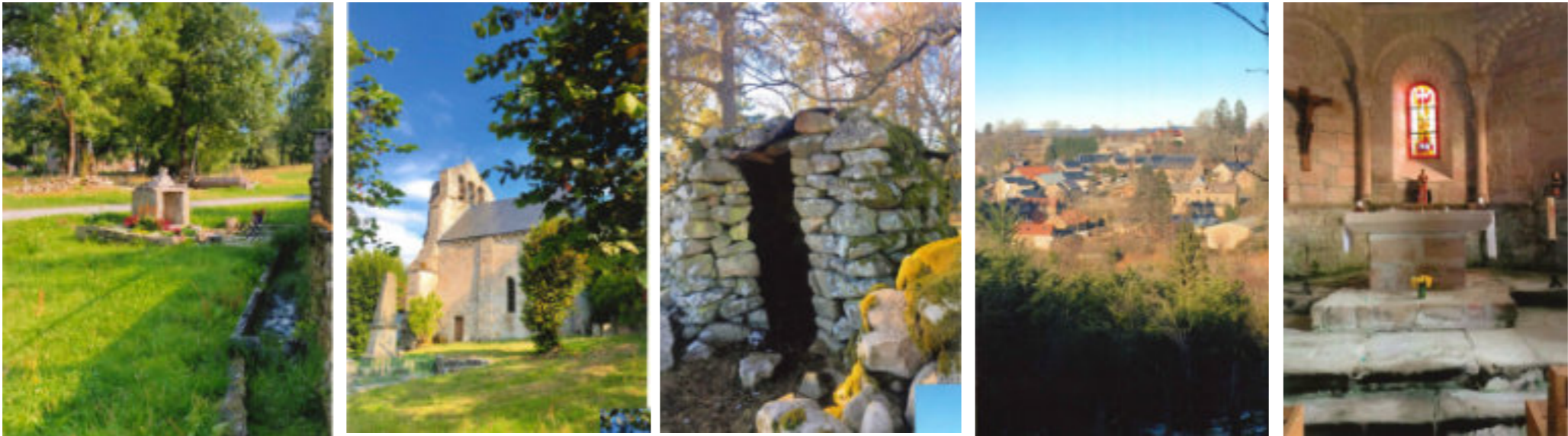
Certaines sont des photos de classes où l'on peut compter 16 enfants :



< Celle-ci montre une famille devant le «café épicerie»

LES PHOTOGRAPHIES RÉCENTES CHOISIES : NATURE, FONTAINES ET SÉRÉNITÉ

Les photographies plus récentes choisies mettent l'accent sur la nature et les paysages de Pigerolles, ses chemins, ses arbres. On trouve également des images de patrimoines, petits ou bâtis, une fontaine, l'Eglise ou une cabane en pierres dans la forêt, trace de la vie pastorale.



IMAGINER LE PIGEROLLES IDÉAL : BEAUCOUP D'IDÉES PRÊTES À ÊTRE RÉALISÉES

Nous avons réalisé un petit atelier afin de comprendre les rêves et les envies de habitants pour l'avenir de leur bourg. Sur un papier, les participants devaient décrire leur Pigerolles idéal dans 20 ans et donner toutes les idées qui leur passaient par la tête! Les idées sorties ne sont pas tant farfelues, mais bien réalistes et réalisables pour la plupart.

Banc sur le terrain vers l'église.
Réparer les puits → Visite
Guides du village
passage pignon face à la mairie

- Garder des "poumons verts" et pas curés du Bourg la capitale à vue, à restaurer...
- 2 du mobilier (Bai) pour s'asseoir, se poser, manger?!
- Eclairage public / poteaux
Le 14, rétroéclairés à l'avance
Réviser dans l'étude (dijon ou carré...)
- Pour l'avenir... a fait
- "Cape la D8 l'été d'été..."
- Place aux puits, velle...
- Nettoyer des arbres en Bourg

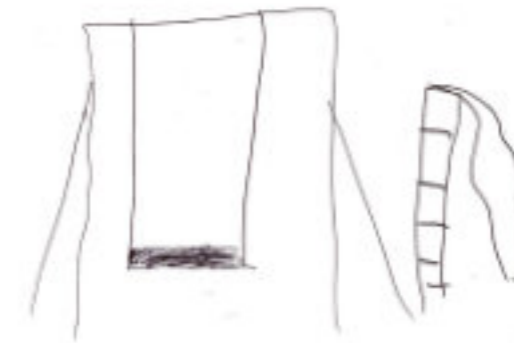
- Accessibilité au réseau de Cergy, mise en valeur des ponts planches.
- Logements rénovés conformes aux enjeux énergétiques.
- Eclairage public sobre, économe.
- Lieu de convivialité (Ba)
- Lieu d'attraction touristique pour tourisme itinérant - vélocité, cycliste et équestre.
- Circulation piétonne axée au parallèle de l'axe routier.
- Préservation de la ressource en eau.
- Préservation de la végétation et des massifs floraux.
- Antenne du réseau Nivernais (généraliste, Rins...)
- Accès à la montagne de proximité.
- Parc de logements écologiques bien rénovés et accessibles.

- La route départementale ne passe plus à Pigerolles, mais ailleurs (où?) et pas en plein Bourg.
- Des arbres fruitiers partout.
- Tous les fils électriques enterrés (y compris téléphones).
- Des lieux où on peut cultiver ensemble.
- Mairie vivante avec des moments d'ouverture fréquents pour jeux - peinture - musique - sport etc.
- Pas d'éclairage la nuit entre 23h et 6h par exemple.
- Une place sans véhicules pour que les enfants puissent jouer sans danger.
- Chemins entretenus avec la mairie
une fontaine au de la mairie

- agriculture sans bio et sans pesticides ou herbicides.
- aucun intrant
- plus on plus accepter de plantations d'arbres pour Douglas, épicéa etc.
- une épicerie et un bureau de poste
- une bibliothèque participative où tout le monde peut déposer un livre et le emprunter
- lieu médical.
- inter-diction aux chiens de passer dans Pigerolles
- transports organisés publics + particuliers

- "Pigerolles dans 20 ans" **RENY**
- eau / qualité / quantité / stockage.
 - énergie / hydraulique / sans fossiles / chauffage.
 - habitat / rénovation logement
↳ localitif individuel
↳ collectif.
 - services de proximité / maintien.
 - cabinet médical.

AIRE DE JEUX



Développer les activités de services et les installations en circuits courts. (médical, alimentaire, ...)
Réhabiliter les espaces libres pour créer du logement "passerelle" pour l'accueil de nouvelles activités.

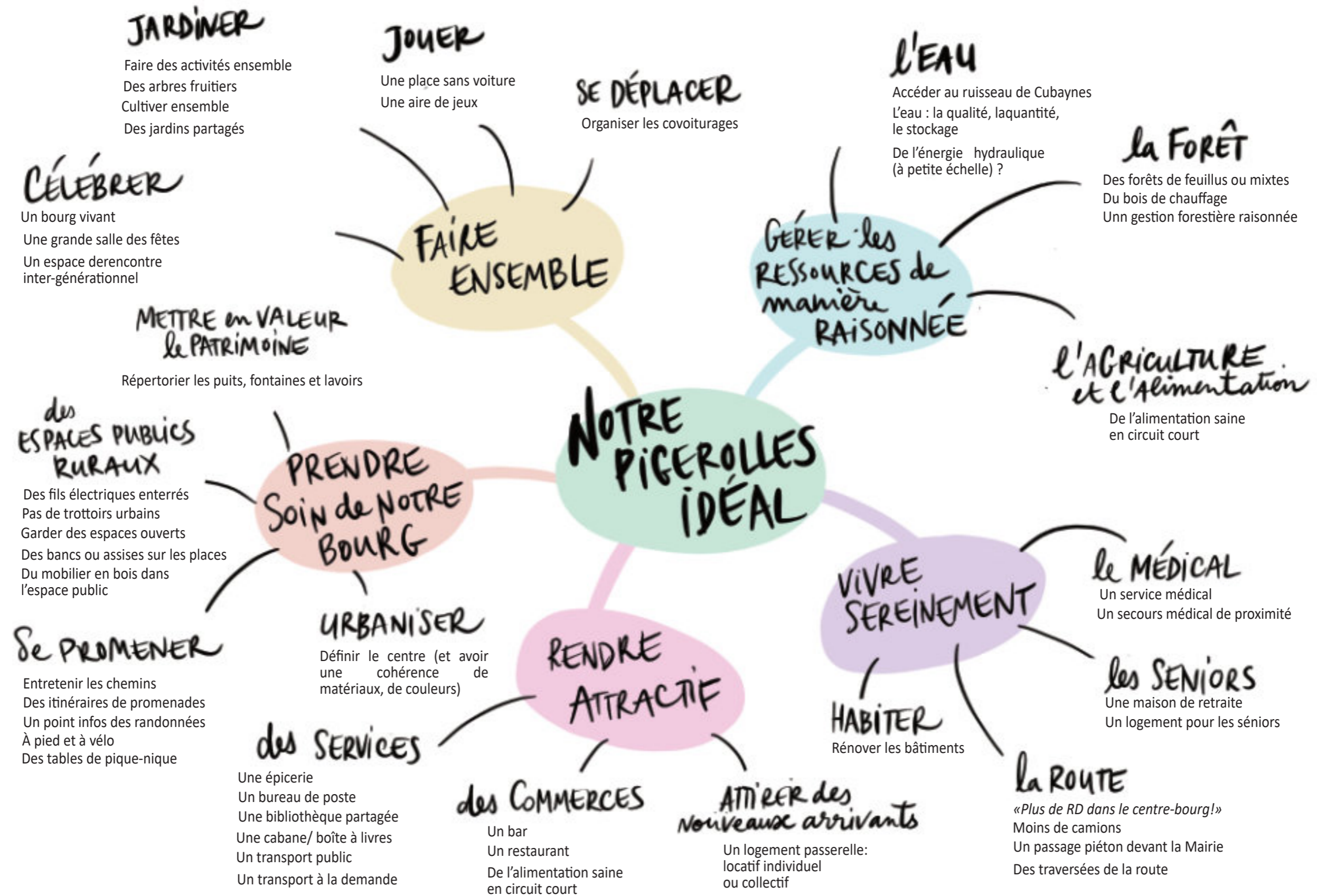
Pigerolles dans 10 ans

- Réfection de la route départementale, avec regard pour ralentir la vitesse.
- Aménagement des espaces verts - avec aménagement Cabanes à l'horizon - tables pique-nique.
- ouvrir les chemins.
- créer espaces de rencontre bâtiment.
- Piste cyclable, pour VTT
- baliser des chemins pour découvrir tout le petit patrimoine local, fontaines, église, lavoir, puits, fontaine...



IMAGINER LE PIGEROLLES IDÉAL : TRIER LES IDÉES POUR LES VISUALISER

Ces idées ont été regroupées en grands thèmes : Faire ensemble, Gérer les ressources, Prendre soin du bourg, Rendre attractif et Vivre sereinement.



LE DEUXIÈME ATELIER PARTICIPATIF : LE COURT TERME ET LE LONG TERME

Ce deuxième atelier est ensuite venu compléter le premier avec une autre Promenade-Atelier pour explorer l'autre partie du bourg, puis des ateliers en salle l'après-midi, avec comme but d'avoir une idée de l'avenir de Pigerolles sur le court, le moyen et le long terme, et de commencer à planifier les envies et les actions possibles.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin




Etude de bourg
PIGEROLLES, IMAGINONS ENSEMBLE LE BOURG DE DEMAIN!
Rencontre n°2: Quelles actions mener pour améliorer le bourg?

Samedi 10 Décembre 2022
à partir de 9h30 à Pigerolles
Rendez-vous à la Mairie de Pigerolles

Venez poursuivre la réflexion en cours sur l'évolution du bourg de Pigerolles.
Au programme de cette journée :
 > A 10h, Suite de la promenade-guidée sur la partie nord du bourg
 > De 12h à 13h, repas partagé à la Mairie pour celles et ceux qui le souhaitent.
 > A 13h30, projection de petits films.
 > A partir de 14h, ateliers à la Mairie.
 Nous terminerons l'après-midi vers 18h30 avec un pot de convivialité.

Atelier participatif réalisé dans le cadre de l'étude de bourg portée par le Parc pour le Maire de Gerboux-Pigerolles, animé par Marjorie Maseglia Paysagiste DPLG et Sophie Bertrand Architecte.

ENFANTS ET ADOS SONT LES BIENVENUS!

Prévoir vêtements adaptés à la marche.
Renseignements auprès du PNR au 06 31 67 51 05

Une autre vie s'invente ici
www.pnr-millevaches.fr



Rencontre n°2
DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

N'hésitez pas à amener vos appareils photo numériques, et des photographies anciennes ou récentes de souvenirs, événements festifs ou marquants que vous avez vécus dans les espaces communs de Pigerolles.
 > Accueil des participants dès 9h30 à la Mairie de Pigerolles

> 10h : Départ de la promenade-guidée

Partageons nos ressentis et nos souvenirs sur les espaces communs du bourg
 " avec chaque habitant est respect de son territoire "

« Capturons » les détails de Pigerolles que nous aimons et que nous n'aimons pas

En fin de matinée, discutons avec les enfants et ados de leurs besoins et envies pour l'évolution du bourg de Pigerolles

> 12h00 : A table! Apportez de quoi partager un repas à la Mairie!

> 13h : Petit temps à l'extérieur avec les plus jeunes pour imaginer un lieu qui leur serait dédié

> 13h30 : Pendant le café, projection de 3 petits films de Robert Nadaud

> De 14h à 16h30 : Ateliers en salle à la Mairie

REPERER, CARTOGRAPHIER
Définissons les actions à mener dans l'espace public
 * Grande carte à composer

DISCUTER, ECHANGER, QUESTIONNER
Pour prendre les bonnes décisions.

PLANIFIER
Les aménagements et travaux à réaliser, les outils d'urbanisme...

> Vers 16h30, goûter offert par la Mairie pour clôturer ensemble cette journée de partage!

* Illustrations: Marie-Laure Foucault




PROPOSITION D'UN DEUXIÈME PARCOURS POUR L'ATELIER 2

Voici ici la proposition de parcours pour cette deuxième Promenade - Atelier.



LA PROMENADE - ATELIER : LES ÉPAISSEURS DE LA ROUTE



Traverses, raccourcis, chemins, allées et passages sont dispersés dans Pigerolles, jusque dans le nom des rues.

L'espace où se trouvent actuellement les poubelles est un des lieux ouverts sur le paysage de l'autre côté du ruisseau. Les poubelles peuvent-être mieux intégrées à cet endroit qui pourrait devenir un vrai lieu agréable. De l'autre côté de la route, nous pouvons voir directement l'Église et le Monument aux morts. Ces deux lieux de chaque côté de la route offrent une transversalité qui pourrait-être confortée

Nous avons parcouru la partie nord de la route départementale jusqu'à l'entrée du bourg afin d'en percevoir la largeur, les épaisseurs et comment cette ligne droite peut devenir une série d'espaces.



L'épaisseur de la route peut également se faire visuellement. En amont, les vues ouvertes sur les murs en pierres-sèches sont remarquables et répondent aux vues ouvertes en aval vers la forêt et le ruisseau de Cubaynes. Ces vues peuvent être accompagnées d'un banc ou d'un petit belvédère, ou juste un cheminement confortable permettant de les admirer à pied agréablement.



L'entrée de l'ancienne route est un lieu communal qui peut annoncer le patrimoine des anciennes routes de Pigerolles, du Migue et de ses murs en pierres-sèches.



Les fenêtres sur le paysage d'en face sont précieuses et doivent être mises en valeur avec soin !

Le mobilier entourant les poubelles est signe d'un effort, mais la réelle question est «où positionne-t-on les poubelles» ?
«Il faudrait plutôt les mettre sur le côté ou dissimulées pour laisser libre la vue»



LES ÉPAISSEURS DE LA ROUTE REPÉRÉES



Les seuils des bâtiments bordant la route peuvent également être valorisés par une atmosphère différente de la voirie, accueillante et chaleureuse.



Et enfin, la largeur de la voirie peut se limiter à la chaussée et être réduite à une largeur de 4,5m. Si l'asphalte est retiré sur les côtés, la voirie plus étroite limitera la vitesse des véhicules et les espaces en bord de route pourraient offrir des chemins de promenade enherbés confortables.



LA PROMENADE - ATELIER: LE CHEMIN DE TRAVERSE



Ce chemin nous fait traverser le fil d'eau de la zone humide historique du bourg qu'est le Migue. Le fil d'eau est visible grâce à des canaux et des drains.

Attention ici car drainer l'eau de cette parcelle pour pouvoir pâturer altère la zone humide et ce type de milieu est essentiel à préserver pour faire face aux sécheresses à venir!

Une partie de la parcelle peut-être préservée en zone humide et une autre partie consacrée à la pâture. Ces endroits méritent une réflexion et un conseil spécifique. Une visite pédagogique complémentaire sur les milieux humides est aussi à programmer sur cet endroit.

L'ancienne route traverse le Migue entre des murs en pierres-sèches. «Il est agréable de s'y promener car on peut y marcher à deux de front, le sol est plat et enherbé, il est confortable et il y a des beaux murs en pierres». Nous avons là la description même d'un sentier parfait pour le promeneur.

Cette succession de murs en pierre est la grande richesse de cette partie du bourg. Elle peut-être valorisée et les ouvrages en pierres peuvent également former des assises, et autres tables pédagogiques ou mobiliers.

LA PROMENADE - DISCUSSION : DE NOUVEAUX ESPACES COMMUNAUX À VALORISER



En remontant vers le quartier du Barry, une très belle vue s'offre à nous sur la forêt d'en face.
«Dommage que ces fils électriques nous gâchent la vue!»

La multiplication des fils électriques, notamment avec l'arrivée de la fibre, va à contre-courant d'une volonté générale au niveau national d'enterrer les fils électriques afin de préserver le paysage. Le Maire adjoint en est bien conscient, et une fois que l'installation des réseaux sera faite à court terme, une réflexion à long terme, probablement après ce mandat, pourra se mener afin d'enterrer les fils. «Chaque chose en son temps!»



Deux espaces en bord de route sont aujourd'hui inutilisés, enroncés et peu mis en valeur dans ce quartier.

Mais la question se pose : **doit-on forcément aménager ?**

En effet, des espaces non utilisés peuvent être préservés dans leur nature sauvage et naturelle. Ils servent de refuge à de nombreux habitants non humains.

«Mais si on laisse comme ça, avec des ronces, ça fait pas propre».

Mais un espace naturel doit-il être propre ?

Ces espaces peuvent-être entretenus, les ronciers préservés en partie pour les mûres, des massifs arbustifs rustiques valorisés et les ruines en pierre utilisées comme assises, tout en gardant certaines zones naturellement sauvage. **Tout est une question de mesure.**



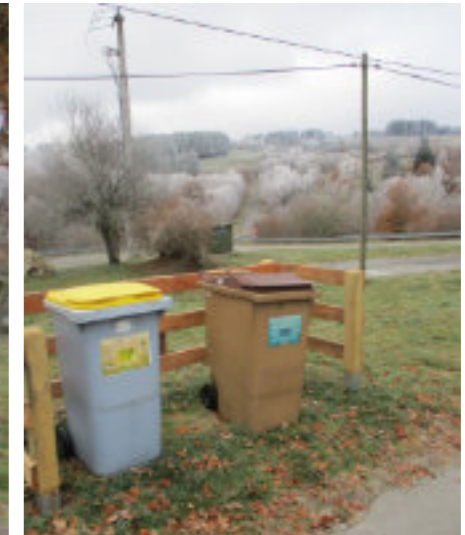
LA PROMENADE - ATELIER : LA RUE DU ROCHER ET L'ESPACE D'ACCUEIL DE PIGEROLLES

En redescendant vers l'entrée nord du bourg, la vue nous offre un paysage admirable. Là encore, la question des fils électrique est bien présente.

«Si les fils étaient enterrés, la vue serait vraiment splendide. Là, avec tous ces fils, on ne pense même pas à regarder le paysage.»

L'entrée nord du bourg peut donc être un des endroits prioritaires pour tester l'enfouissement des lignes électriques.

Les poubelles, là-encore, sont positionnées en haut du relief, devant la vue vers le paysage, au premier plan. Elles pourraient être déplacées en haut ou en bas de la pente, ou bien du côté amont de la route, afin de laisser libre cette vue.



Cette entrée du bourg met en scène un vaste espace libre d'usage, face à la route et au paysage. Cette pente entoure un replat qui n'est autre que l'ancienne route qui traversait Pigerolles et qui a été remplacée par la nouvelle route départementale. Les traces de l'asphalte et l'alignement des arbres en sont les traces.

Ces marques du temps font l'histoire même de cette entrée de bourg et peuvent être réutilisées dans l'aménagement.

*«On pourrait continuer l'alignement d'arbres»
«Ce bout de route pourrait retrouver un usage»*

«Et la pente face à la route aussi, permet d'annoncer l'entrée dans le bourg. On pourrait mettre en valeur l'entrée avec un aménagement paysager ici.»

«Des plantations d'arbustes, des fleurs, quelque chose de joyeux, avec un ou deux murets en pierres-sèches»

«Des plantes oui, mais des plantes rustiques, et sans beaucoup d'entretien!»



LA PROMENADE - ATELIER : UN VOCABULAIRE TROP ROUTIER POUR UNE ENTRÉE DE BOURG!

«La route est large, il n'y a pas de trottoir ou d'espaces sur les côtés et surtout, deux grandes glissières de sécurité qui continuent bien après le franchissement du cours d'eau et le panneau d'entrée de bourg».

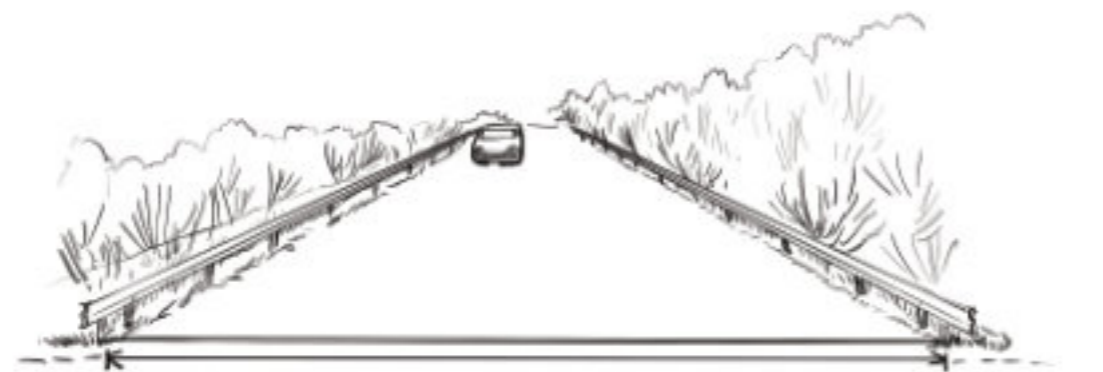
Ici le vocabulaire est contradictoire : d'une part est annoncée l'entrée dans un bourg, les habitants trouvent que les voitures arrivent trop vite et que la route est dangereuse. D'autre part, tout l'aménagement de cette route ici indique à l'automobiliste «Cet endroit est fait pour toi, il n'y a pas de piétons ici, la route est large et sécurisée par les glissières, tu peux rouler vite.»

«Nous pourrions laisser les glissières sur le franchissement du cours d'eau mais voir avec le département pour couper la glissière quelques mètres avant le panneau d'entrée de bourg». «Si la glissière est enlevée, avec le panneau d'entrée de bourg à droite, l'aménagement paysager accueillant à gauche, l'arrivée dans le bourg est déjà plus claire!».



«Et si nous rétrécissons la largeur de la route à 4,5m ou 5m de large et que nous laissons 1m50 de largeur enherbée sur le côté pour les piétons, les voitures seront vraiment ralenties.»

Pour réduire la priorité à la voiture et donner de la place aux piétons à l'entrée de bourg :



Soigner les vues



Garder 1m50 / 2m lorsque c'est possible
Pour un cheminement piéton

Réduire la largeur de la voirie

Enlever les glissières
Si elles ne sont pas nécessaires

Pour réduire la priorité à la voiture et donner de la place aux piétons dans le centre :



Rendre les rues accueillantes

Rendre visible les traversées

Garder 2m pour un cheminement piéton

Réduire la largeur de la voirie

LES ENFANTS ET LA ROUTE



Un temps avec les enfants nous a permis de leur demander «Où jouez-vous ? et Où aimeriez-vous jouer ?» Les enfants ont répondu qu'ils aimaient jouer vers «la Place de l'Eglise», «et puis on se ballade à vélo un peu partout». «Par contre, on ne va pas proche de la route». Leur dédier un espace vers le Migue serait le bienvenu, ainsi que de leur permettre de pouvoir se promener dans leur bourg sans avoir peur de la route. L'espace à côté de la Mairie a été repéré par les élu.e.s afin d'y créer un jardin d'enfant. La route à cet endroit devra donc être bien sécurisée.

PROJECTION DE FILMS

Avant de reprendre les ateliers de l'après-midi, nous avons profiter du temps de la digestion et du café pour projeter quelques petits films :

Projection du film *Requalification des espaces publics à Chaliers (15)*

Maître d'ouvrage : Commune de Chaliers
Maître d'oeuvre : Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés Réalisation 2014, Coût des travaux : 500 000 € HT

Ce film retrace le projet d'aménagement du bourg de Chaliers, dont le fonctionnement centré sur une route et le contexte rural est proche de celui de Pigerolles. Les aménagements réalisés sont de qualité, peu onéreux, et respectant l'identité rurale du site.

« Le projet de requalification des espaces publics de Chaliers s'inscrit dans un programme «cœur de village» initié par le Conseil Départemental du Cantal spécifiquement dédié aux communes rurales et pour lequel un accompagnement est garanti par le Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) du département.

En l'absence de documents d'urbanisme, le plan d'aménagement global devient un document de référence pour penser le devenir des espaces et édifices publics de la collectivité. Il a pour vocation de mettre un terme aux interventions réalisées au coup par coup. (...). Par ailleurs d'importants travaux de réseaux étaient nécessaires. »

« Le projet consiste à redessiner la traverse en diminuant la largeur de la bande roulante, à qualifier les accotements et les seuils précédant les habitations, à reprendre le réseau d'eau pluviale et d'assainissement et à achever l'enfouissement des réseaux aériens. Trois placettes, toutes adossées à un édifice patrimonial singulier, ponctuent le parcours linéaire du village- rue et agissent comme des pièces qui mettent en scène les vues lointaines en plongée sur la vallée de la Truyère. La géométrie et la matérialité des placettes varient en fonction de la topographie, du rapport souhaité au patrimoine en présence et des usages accueillis. »

Texte de présentation issu du site de l' Atelier du Rouget Simon Teyssou associés

Film et présentation du projet accessibles ici : <https://www.atelierarchitecture.fr/requalification-espaces-publics-chaliers/>

Ce que l'on en a retenu :

- Un projet spécifique, sur mesure, utile et joli, qui saisit l'opportunité des enfouissements de réseaux, -
- Une place devant la mairie, une autre entre l'église et les poubelles,
- Des matériaux simples, dans l'idée d'un village.

Concours agricole à Pigerolles

Filmé par Robert NADAUD
le 4 septembre 1955, durée : 4 minutes 14

Ce petit film montre l'importance de la vie agricole à Pigerolles dans les années 1950. Certains visages ont été reconnus, des lieux importants à l'époque et qui ont un peu perdu leur usage aujourd'hui, et la présence à Pigerolles de ces grands événements festifs également.

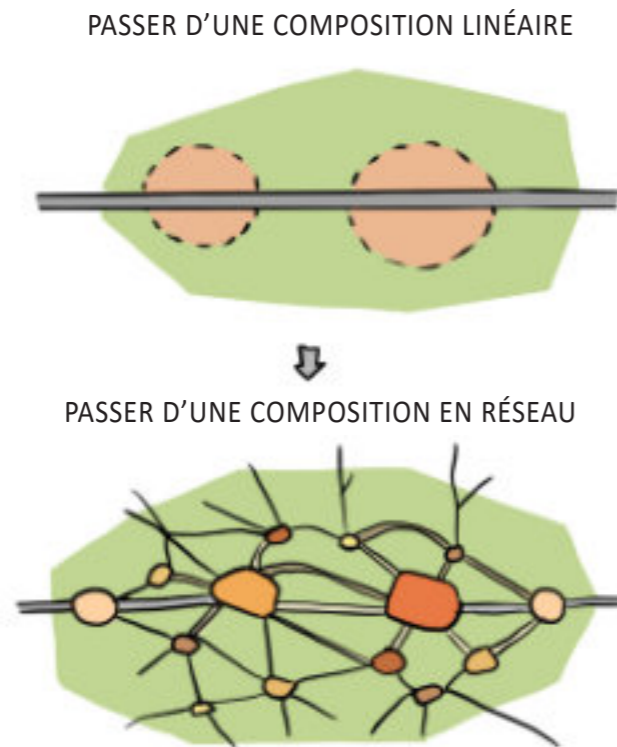
Lien vers le film : <https://www.memoirefilmiquenouvelleaquitaine.fr/films/concours-agricole-a-pigerolles> D'autres films d'archives peuvent-être regardés sur le site www.memoirefilmiquenouvelleaquitaine.fr

DIFFÉRENTS TYPES D'ESPACES POUR DÉCOUVRIR L'INTÉRIEUR DU BOURG

Pour sortir de la route, les aménagements doivent donner envie de rentrer dans l'intérieur du bourg et d'en découvrir les espaces intérieurs. Voici ici les espaces intérieurs à découvrir :

Les espaces en largeur de la route ont pour but d'attirer l'attention, de ralentir et d'arrêter le passant.

Les espaces intérieurs permettent de découvrir l'intimité et l'histoire de Pigerolles







OÙ VOUS DÉPLACEZ-VOUS ? QUELS CHEMINS EMPRUNTEZ-VOUS ?



Nous avons demandé aux participants de cartographier sur un plan leurs déplacements les plus fréquents et leurs lieux favoris.

Cet exercice nous a permis de repérer des passages discrets que les habitants de Pigerolles aiment emprunter (notamment de la Place de l'Église à la route) et également les lieux qu'ils aiment emprunter qui sont à soigner particulièrement.

LÉGENDE

-  Lieux à valoriser
-  Lieux favoris
-  Déplacements à pieds ou à vélo
-  Déplacements en voiture



LES LIEUX ACTEURS REPÉRÉS À VALORISER OU À RÉAMÉNAGER


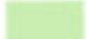

En prenant en compte les observations sorties du deuxième atelier, voici un plan des lieux pouvant être moteur de la vie dans Pigerolles, à valoriser ou à aménager :

LÉGENDE :

Les actions à avoir sur les lieux-leviers exprimées en page 19 :

- | | | | |
|---|---------------------------------|---|---|
|  | Soigner les entrées |  | Les bâtis acteurs du bourg |
|  | Créer du lien |  | Les lieux publics à valoriser ou à réaménager |
|  | Lieux - leviers |  | Les lieux privés potentiellement acteurs du bourg |
|  | Mettre en valeur les traversées | | |

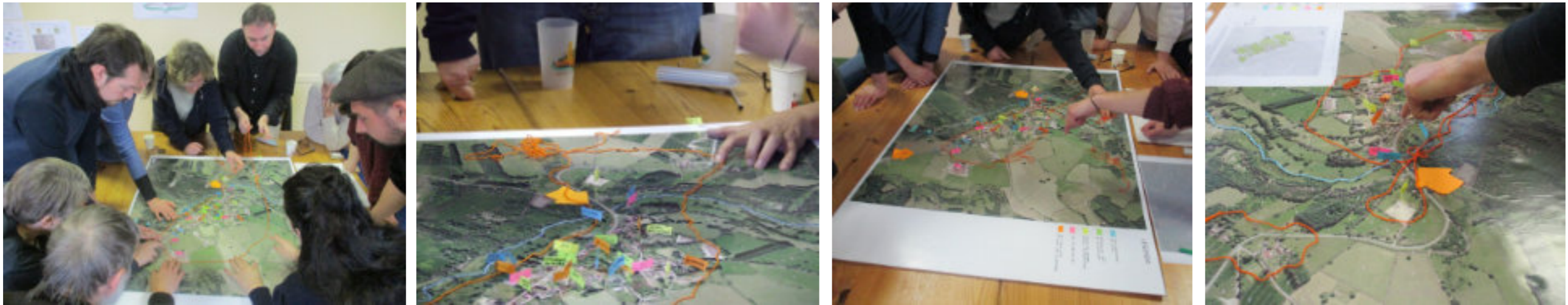
Les lieux acteurs à réaménager :

-  Les lieux principaux :
Les grandes pièces du réseau
-  Les lieux d'accroche :
- ils maintiennent les pièces principales du réseau attachées les unes aux autres
- ils retiennent l'attention
-  L'espace public communal sur lequel il est possible d'intervenir

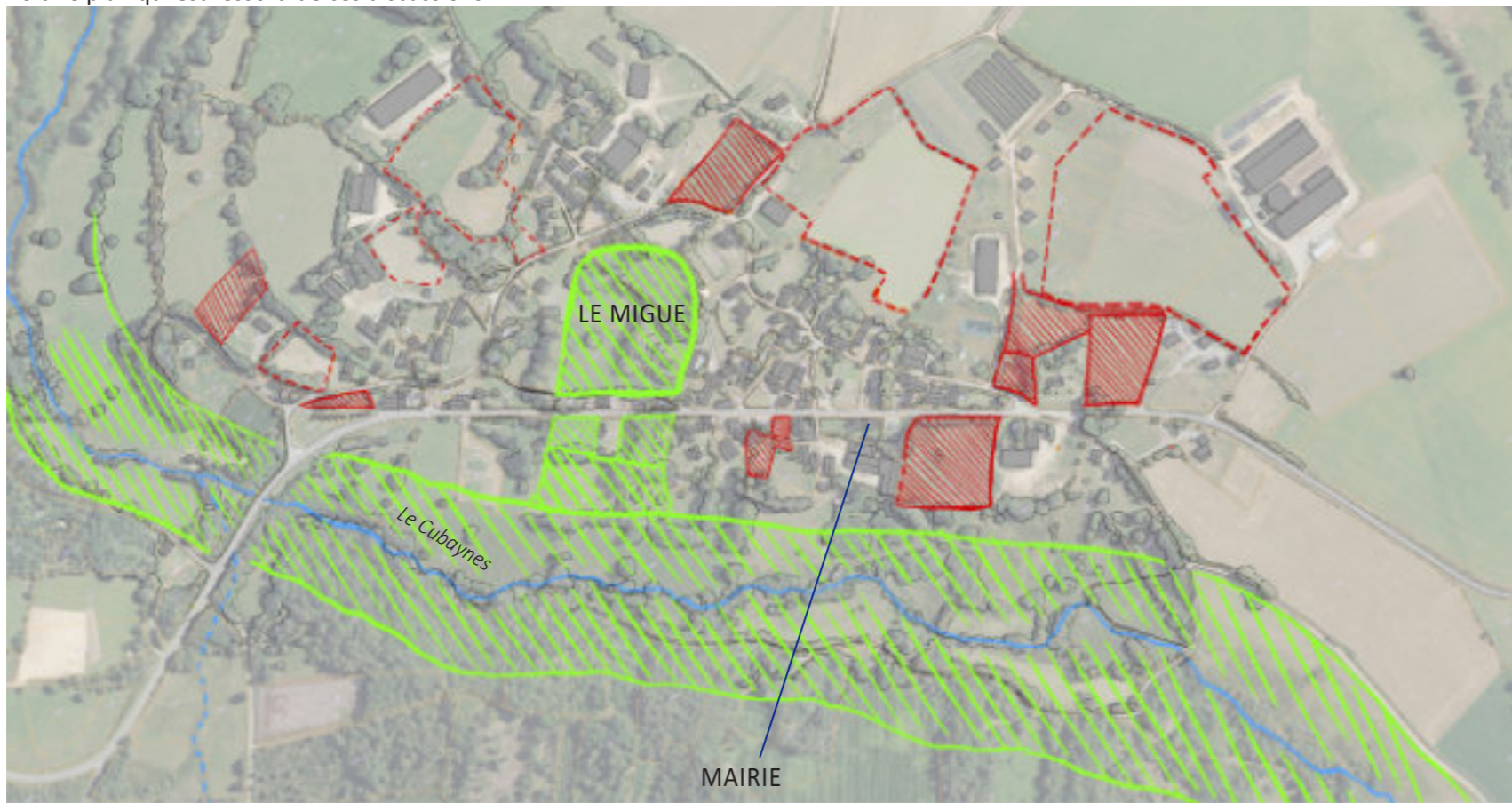


ATELIER D'URBANISME : OÙ DENSIFIER, OÙ PRÉSERVER ?




Afin d'avoir une vision à plus long terme sur les futures constructions dans Pigerolles, un atelier d'urbanisme a été proposé : Dans les dents creuses existantes, quelles sont celles où il serait souhaitable de construire à l'avenir, et quelles sont celles à préserver de la construction ?



Voici le plan qui est ressorti de ces discussions :



LÉGENDE

-  Les zones à préserver de toute constructions à l'avenir. Nous retrouvons la zone humide historique présente sur la carte d'État-major.
-  Les parcelles pouvant possiblement être construites à l'avenir afin de densifier le centre avant de construire en extérieur de bourg.
-  Les espaces pouvant possiblement être construits à l'avenir avant de construire à l'extérieur du bourg, mais dépendant actuellement d'une activité agricole.

Ces idées sont le résultat d'un atelier participatif et peuvent servir de base à des discussions lors de l'établissement du futur PLUi. Ce plan ne peut-être utilisé tel quel mais est une première étape du travail qui sera détaillé et confirmé ensuite par les élu.e.s chargé.e.s de définir les règles inscrites dans le document officiel.

ATELIER D'URBANISME : JUSQU'OU CONSTRUIT-ON ?




Pour compléter la réflexion sur la densification des dents creuses à l'intérieur du bourg, il a été proposé de définir ensemble la limite extérieure du bourg, la limite à partir de laquelle les habitants ne veulent pas construire à l'avenir.



Voici le résultat de ces discussions :



LÉGENDE

-  La limite extérieure d'urbanisation tracée par les participants à l'atelier
-  Une zone à urbaniser possiblement dans un second temps
-  La zone du centre à densifier en priorité avant de construire à l'extérieur.

Ce plan est également le résultat d'une discussion, qui peut servir de base à l'établissement du PLUi. Il donne une première base de réflexion et peut-être précisé, complété ou modifier d'ici l'établissement des documents réglementaires d'urbanisme.

TROISIÈME ATELIER : PRÉCISER LES ACTIONS À MENER SUR LES SITES CHOISIS

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin




Etude de bourg
PIGEROLLES, IMAGINONS ENSEMBLE LE BOURG DE DEMAIN!
Rencontre n°3 - Comment concrétiser vos idées?

Samedi 4 Février 2023
à partir de 9h45 à Pigerolles
Rendez-vous à la Mairie de Pigerolles

Une journée pour réfléchir ensemble à la réalisation de vos idées.

Infos pratiques de cette journée:
- De 9h45 à 12h, les enfants et ados sont invités à imaginer ensemble le Jardin des Jeunes de Pigerolles.
- De 12h à 13h, repas partagé à la Mairie pour tous les participants.
- De 13h30 à 16h, ateliers de travail en groupe pour préciser les actions à mener sur les sites choisis.
- Vers 16h, goûter offert par la Mairie.

ENFANTS ET ADOSS SONT LES BIENVENUS!

Informations aux élus du PNR au 06 31 67 51 00. Selon la météo, les participants pourront rester en salle ou aller sur site pour confronter les idées au terrain!

Une autre vie s'invente ici
www.pnr-millevaches.fr



Rencontre n°3
DÉROULÉ DE LA JOURNÉE
Accueil des participants dès 9h45 à la Mairie de Pigerolles

la CONCRÉTISATION
Pour ne pas que les idées restent dans les archives

De 10h à 12h, groupes de travail :

- LE « JARDIN DES JEUNES »
Les enfants et ados sont invités à imaginer ensemble le Jardin des Jeunes de Pigerolles!
- COMMENT VALORISER LE PATRIMOINE LIÉ A L'EAU?
- COMMENT VALORISER LES LIEUX EN FRICHE DANS LE BOURG?




Selon la météo, les participants pourront rester en salle ou aller sur site pour confronter les idées au terrain!

12h00 : A table! Apportez de quoi partager un repas à la Mairie!

De 13h30 à 15h30, groupes de travail :


- L'ENTRÉE NORD DU BOURG
- L'ENSEMBLE PLACE DE L'ÉGLISE / MONUMENT AUX MORTS
- LA PLACETTE DU CUBAYNES



De 15h30 à 16h, on passe à l'action !

Appropriez-vous votre projet et organisez votre propre chantier participatif !

Nous terminerons ces ateliers en choisissant parmi toutes les actions présentées lors de cette journée, celles qui sont possibles à concrétiser d'ici cet été et comment.

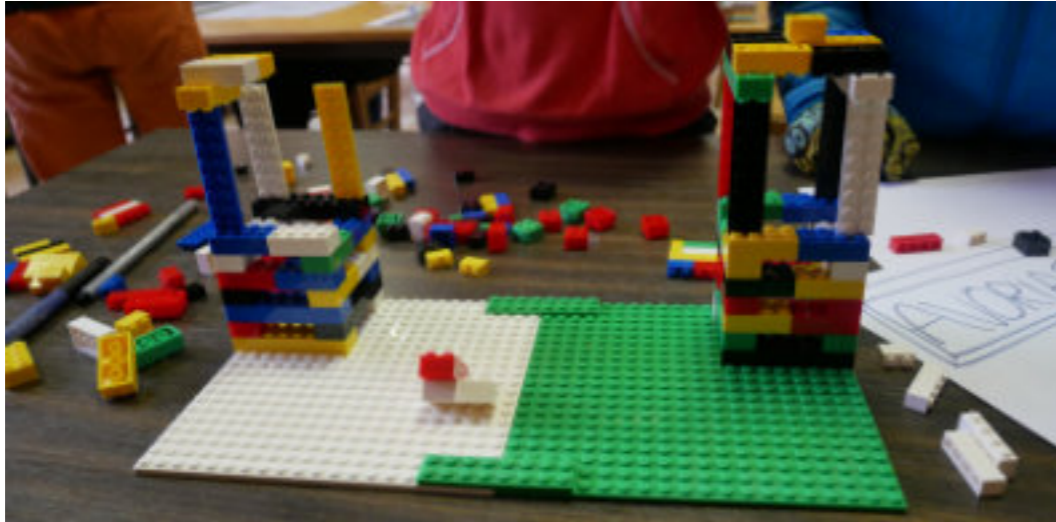


Vers 16h, goûter offert par la Mairie pour clôturer ensemble le dernier atelier de l'étude!



GROUPE 1 : IMAGINER LE JARDIN DES JEUNES

Dans un premier temps, il a été demandé aux enfants d'imaginer des structures dans lesquelles ils aimeraient jouer. Leur idée est d'avoir **deux points hauts où ils peuvent monter, grimper**, et une tyrolienne entre les deux. Les «tours» contiennent également des parties basses où se cacher, plutôt comme des cabanes.



*On aime le VTT et les sports de vitesse.
Dans ce petit espace, on ne peut pas
trop faire ça, mais on aimerait avoir de
l'adrénaline, grimper, escalader, etc.*

*Nos héros sont plutôt des champions
sportifs, mais on aime aussi les univers
comme Harry Potter, avec un château et
de la magie.*

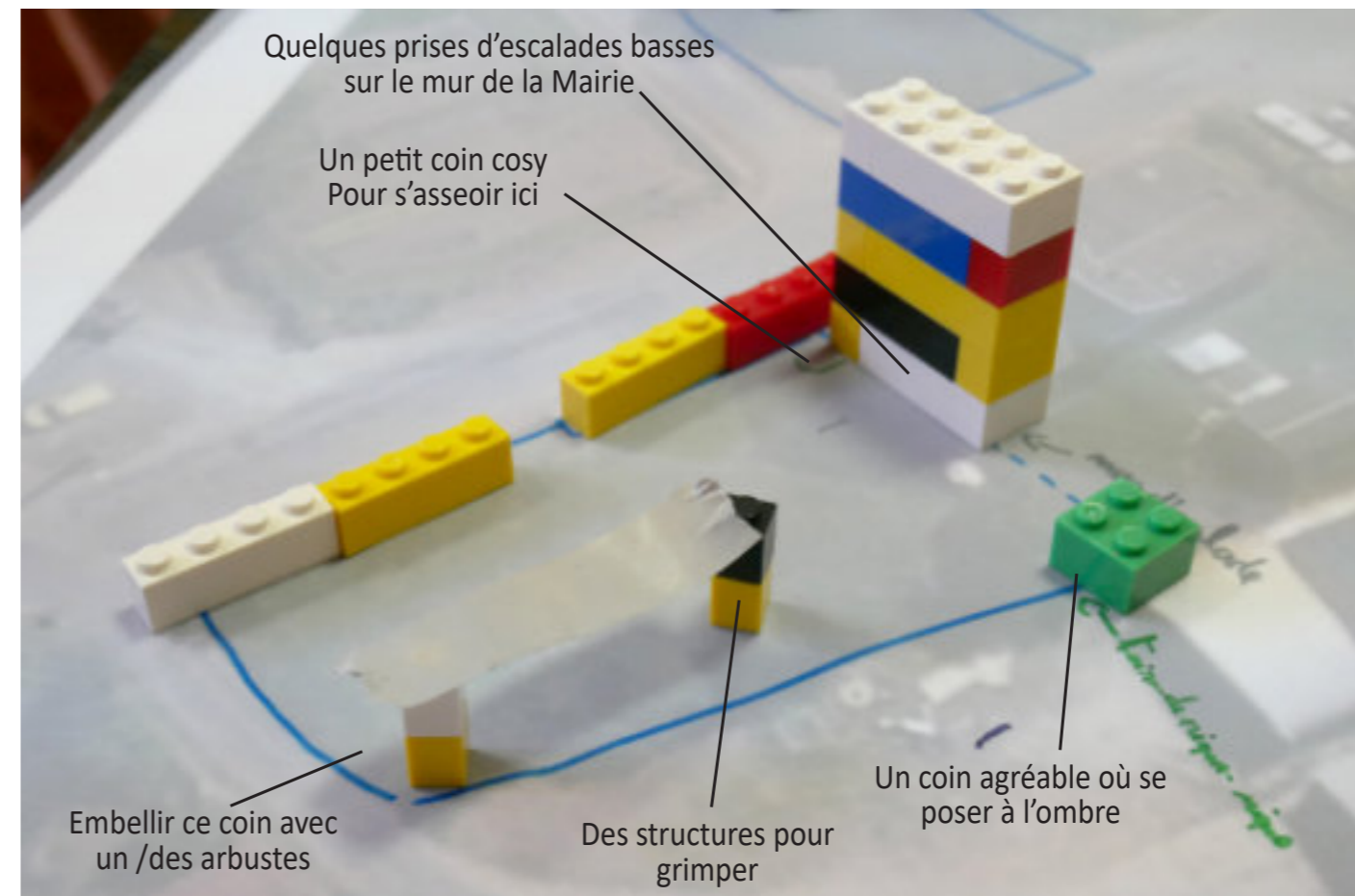
Ensuite les envies de jeux ont été confrontées au site, la parcelle choisie par les élu.e.s pour y aménager un jardin pour les enfants.

Avant tout, des questions sur l'espace existant ont été posées afin de comprendre comment ils se sentent dans cet endroit, ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas. Voici les éléments perçus :

- Ils aiment **se positionner en hauteur**, sur le muret ou sur les poteaux de chaque côté du portail. Ils aiment également se poser **dans le coin entre le muret et le bâtiment**, qui pour eux est l'endroit le plus agréable;
- À l'inverse, la partie côté rue est la moins agréable, **trop à découvert**.
- Ils ont également noté la présence de **l'arbre qui produit une ombre agréable** en été.

L'idée d'un mur d'expression sur le bâtiment ne les a pas convaincu, ils préféreraient y placer des prises d'escalade.

Enfin, de retour en salle, ils ont essayé de prendre en compte tous les éléments évoqués et de concevoir le jardin qu'ils aimeraient.



Attention, ici sont retranscrites les envies des enfants. Si un réel jardin avec des jeux pour enfants est créé, il est indispensable de se renseigner sur les normes de sécurité et notamment les matériaux à utiliser et les hauteurs réglementaires.

IMAGINER LE JARDIN DES JEUNES : RÉFÉRENCES DE JEUX POUR ENFANTS

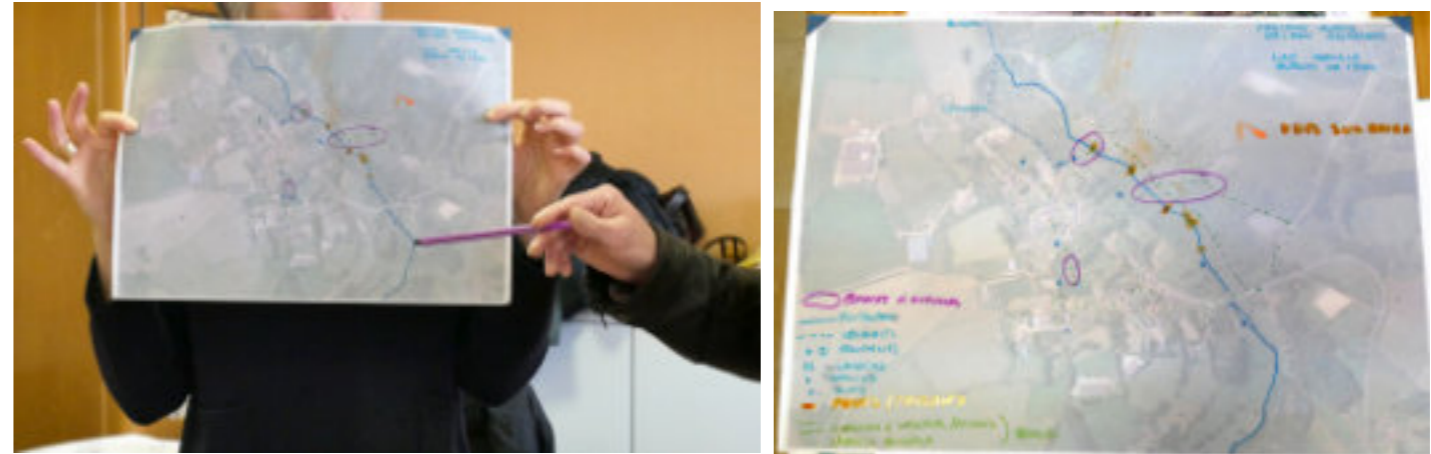
Voici ici des images de références de jeux pour enfants, en bois, sur lesquels les enfants peuvent grimper, monter, escalader, se cacher, imaginer... Il est donc tout à fait possible d'imaginer un jardin d'enfants de qualité en partant des idées proposées.



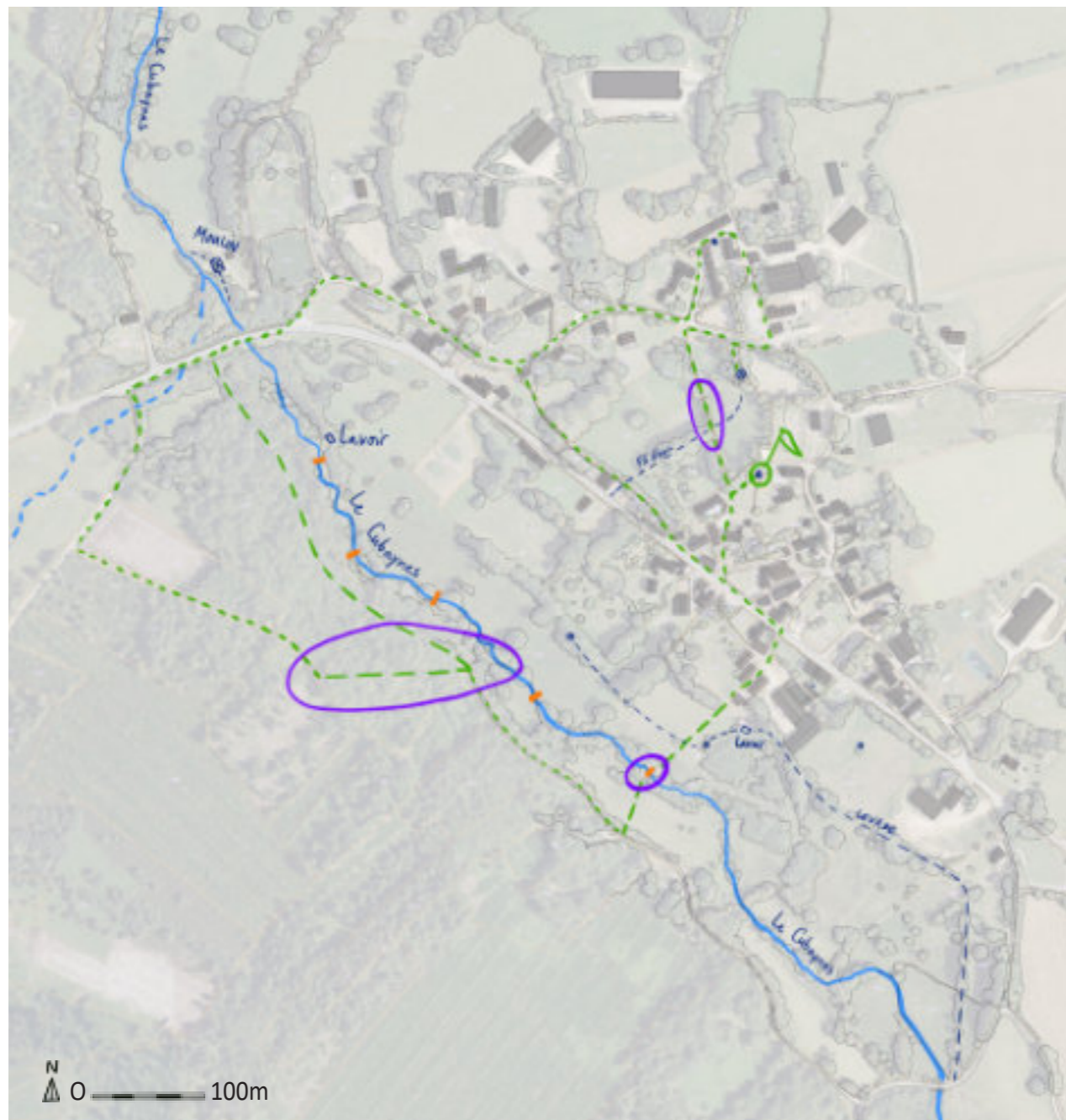
GROUPE 2 : VALORISER LE PATRIMOINE DE L'EAU

Un des groupes a travaillé le matin sur la mise en valeur du patrimoine lié à l'eau dans Pigerolles : ils devaient inventorer les petits patrimoines à faire visiter, les cartographier et les relier dans une boucle de promenade qui permette au visiteur de découvrir le patrimoine de Pigerolles. Ce parcours relie ainsi les différents puits, fontaines, lavoirs, moulins, du bourg et rejoint le ruisseau du Cubaynes.











Mettre en valeur le petit patrimoine et créer cette boucle de promenade permet non seulement de faire visiter le patrimoine de Pigerolles, mais également de faire revivre le lien à l'eau qui existait autrefois dans le bourg et le lien au ruisseau du Cubaynes à l'intérieur du bourg, et enfin, de créer d'autres points d'attractions dans le bourg qui incitent à ralentir, s'arrêter et sortir de la route départementale pour aller découvrir l'intérieur de Pigerolles.



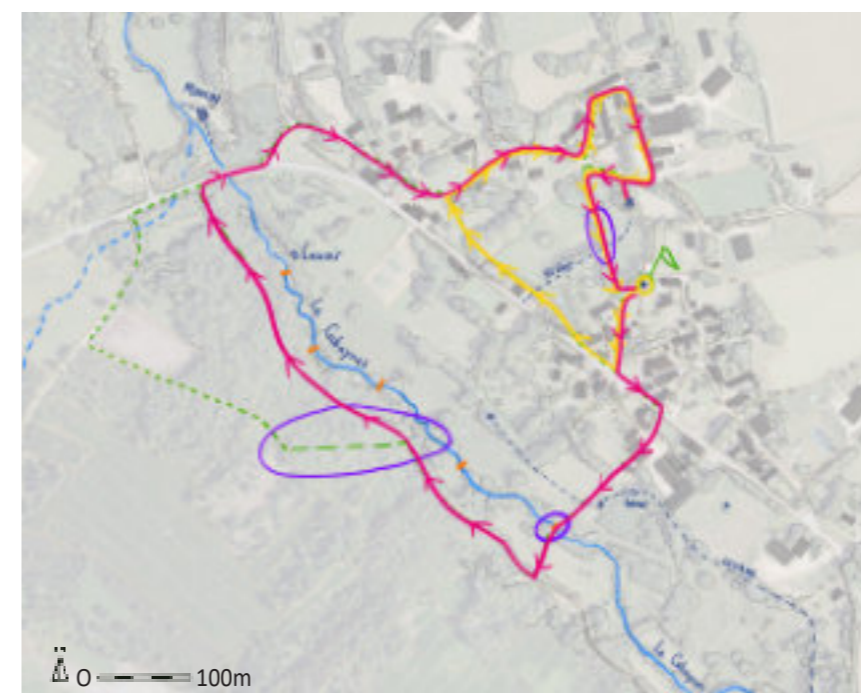
Ci-dessous, le plan dessiné par les habitants, retranscrit et légendé :



LÉGENDE

-  Point de départ proposé des ballades
-  Cheminement existant
-  Partie du sentier à vérifier ou à créer
-  Ponts ou traverses sur le ruisseau
-  Cours d'eau du Cubaynes
-  Zones à améliorer
-  Fontaine
-  Moulins
-  Lavoirs
-  Puits

Ci-dessous, une Petite boucle et une Grande boucle, que nous proposons suite à ce travail :



-  Petite boucle
-  Grande boucle

D'autres départs de sentier et de promenade peuvent-être ajoutés au réseau de sentiers de Pigerolles et présentés sur un panneau, positionné à un point d'information stratégique.

VALORISER LE PATRIMOINE DE L'EAU

Voici ici des images de références de traverses d'un cours d'eau. Il faudra privilégier les structures en bois ou en pierres, et faire attention à ce que les installations ne nuisent pas à la biodiversité du cours d'eau.



Voici ici des images de références d'aménagements mettant en scène l'eau ou l'idée de l'eau dans l'espace public.



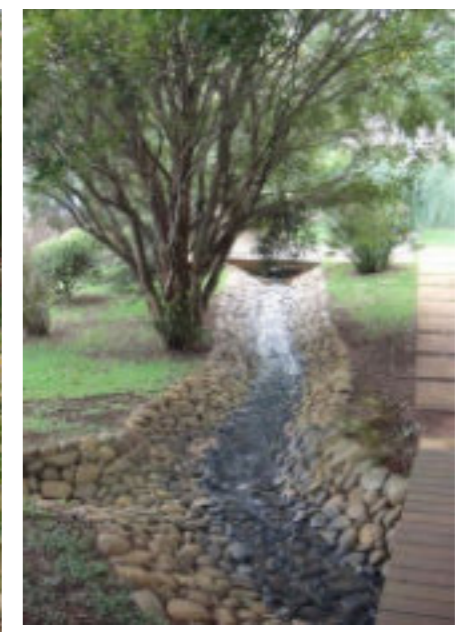
Ici le canal sur la Place de l'Église de Pigerolles



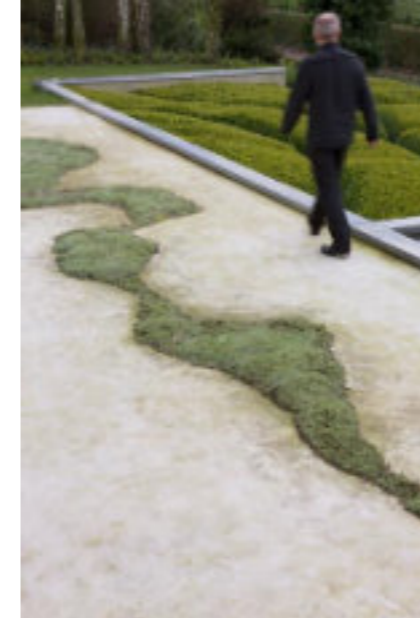
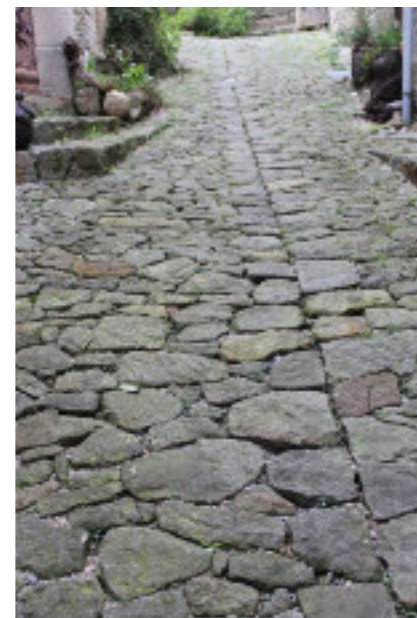
Ici une image de canaux maçonnés traversant le paysage



Ici des photos des drainages et canaux réalisées dans le Migou



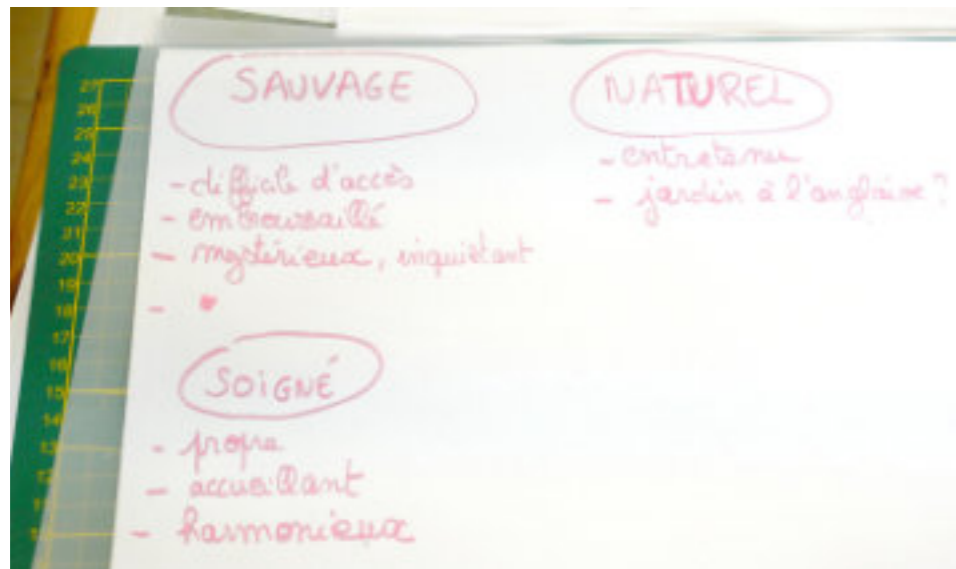
Ici quelques exemples de mise en valeur des canaux et de l'eau qui y coule, avec quelques pierres par exemple.



Et même dans les endroits où l'eau ne coule pas, il est possible de parler de l'eau qui s'écoule sous nos pieds, où lorsque l'orage vient. Ci-contre, des manières d'agencer les pierres, en calade (c'est-à-dire des petites pierres positionnées sur la tranche et non à plat), où par un changement de pavage qui reprend les mouvements de l'eau, des jeux de mousses, ou encore des caniveaux en pierre, prêts à recevoir la pluie. Tous ces différents aménagements nous parlent d'eau, bien que celle-ci ne soit pas là.

GROUPE 3 : DÉVELOPPER «LE NATUREL SOIGNÉ» DANS LES ESPACES VERTS

Avant de dessiner l'espace, il a été proposé d'interroger la différence entre les mots *sauvage* et *naturel*, ce qu'ils expriment, et ce que nous apprécions ou non dans ces deux cas. Ensuite, le même exercice a été réalisé autour du mot «soigné». Pour réfléchir à la conception des lieux en friche, il a été communément décidé de trouver le bon dosage entre ce qui est *naturel* et *soigné*, le *sauvage* paraissant trop négatif.



SAUVAGE

+

- **Mystérieux**, comme une forêt inconnue, «- Comme Brocéliande. - Mais Brocéliande, est-ce que c'est si sauvage ? - Non, en réalité c'est très pensé par l'Homme. - Parce que Brocéliande fait référence au mystérieux mais raconte une histoire, des contes et des légendes.»

-

- Délaissé;
- Embroussaillé;
- Difficile d'accès; - Inconnu, «qui fait un peu peur».

NATUREL

+

«- Qui n'est pas réalisé ou pensé par l'homme. - Oui mais entretenu quand même. Un peu comme le jardin à l'anglaise. - Naturel, mais juste ce qu'il faut. Qui ne fait pas peur comme le sauvage.»

-

«Il ne faut pas que ça à l'air négligé»

Les dialogues qui sont retranscrit ici reflètent qu'il n'est pas évident d'accepter le naturel tel qu'il est, le sauvage, sans empreinte culturelle humaine. L'idée que ça ne paraisse pas négligé ou délaissé est toujours très présente dans nos consciences, peut importe que l'on parle d'une personne ou d'un lieu. Mais le naturel et le sauvage, en terme de biodiversité, ont tant à nous apprendre.

Et si nous essayons dans un petit endroit test, de laisser la nature faire, pour voir ce que ça donne ?

Si cela est entouré par des espaces soignés et accompagné de pédagogie, le visiteur comprend alors que ce n'est pas un lieu délaissé mais que l'expérience est volontaire, et ces lieux sont ainsi généralement bien perçus.



SOIGNÉ

+

- Propre;
- **Accueillant;**
- **Harmonieux**

«Lorsque l'on peut voir le **soin** qu'une personne met dans cette tâche, sa **passion**, et le **temps** qu'il ou elle y passe.»

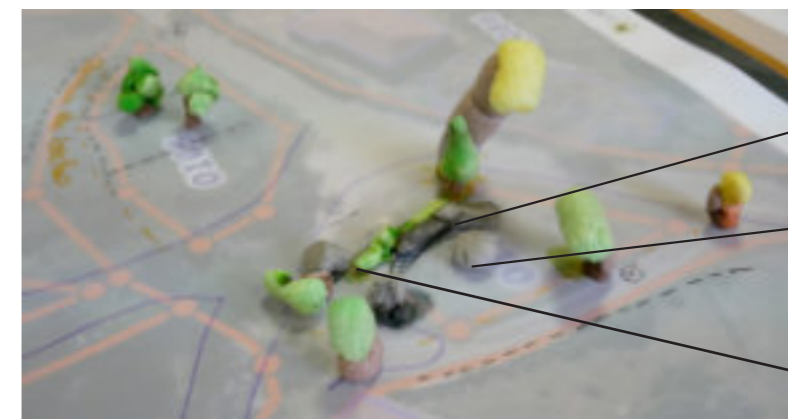
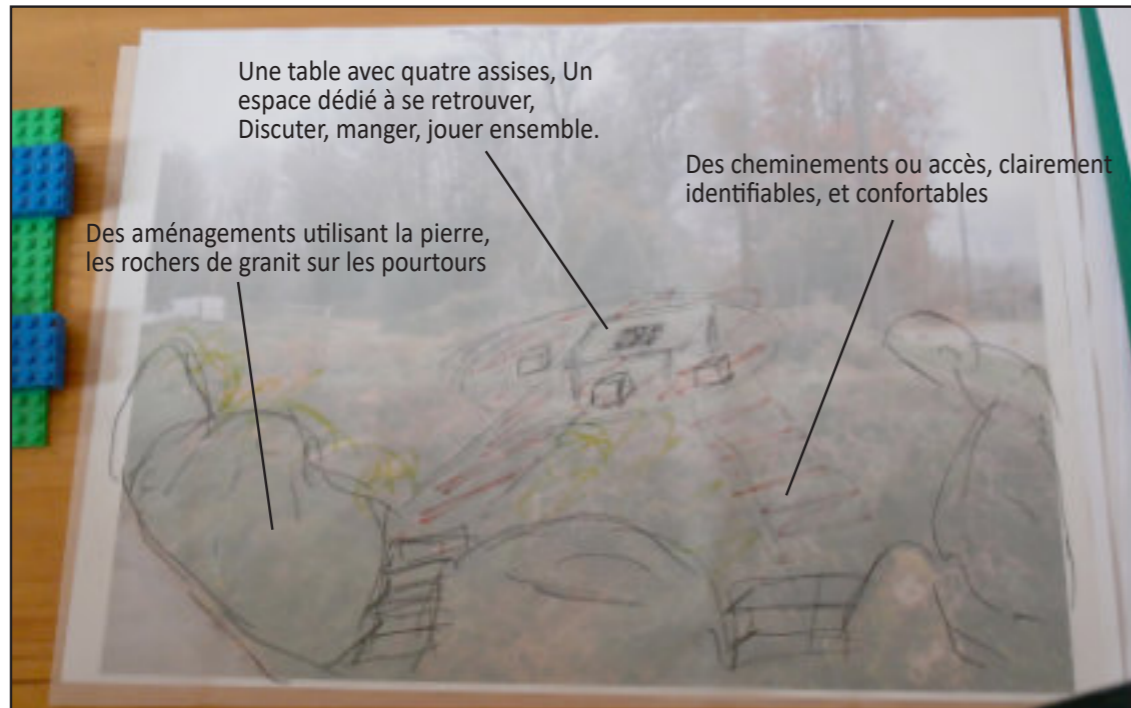
-

Aucun point négatif n'a été soulevé par les participants sur ce qui est *soigné*.

Cependant, quelque chose de trop soigné ne laisse pas de **place au naturel**, à l'imprévu, à la nature. Attention donc à **trouver le bon dosage** si le but de ces endroits est de préserver la **biodiversité** !

DÉVELOPPER «LE NATUREL SOIGNÉ» DANS LES ESPACES VERTS

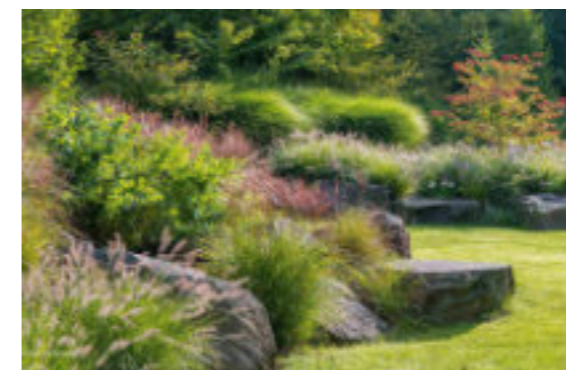
Ce groupe là a dessiné sur les photographies fournies et testé des maquettes afin de penser l'aménagement des ces espaces. Nous pouvons voir sur ces photographies leurs différentes propositions :



Voici ci-dessous les idées des habitants participants représentées sur un plan, accompagnées de quelques annotations :

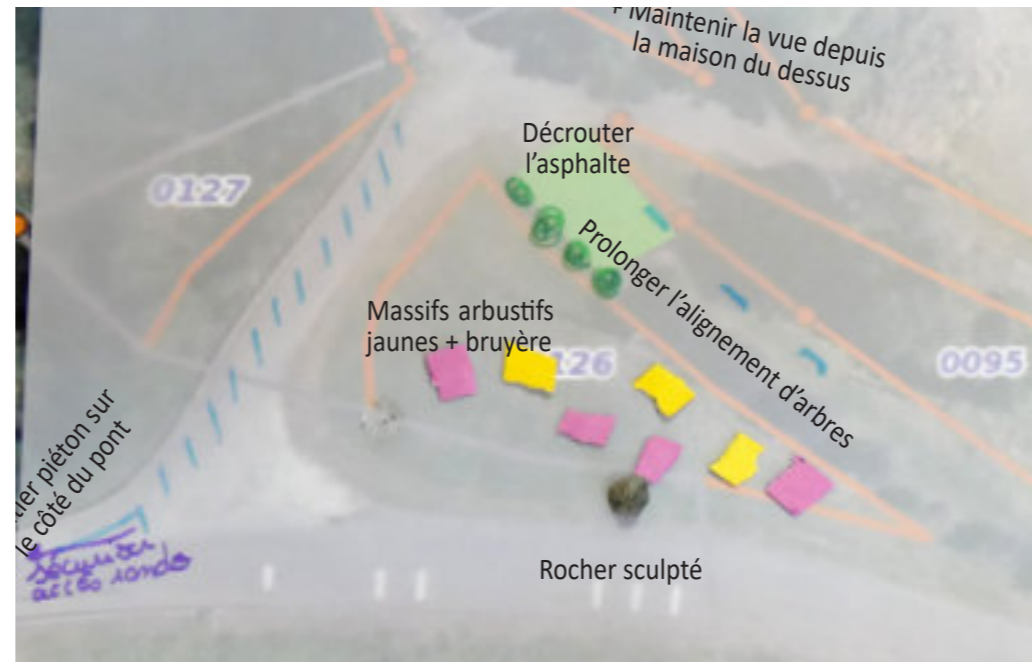


L'envie d'utiliser les rochers de granit et d'avoir des assises en pierres est importante. Voici ici quelques idées d'aménagements :



GROUPE 4 : ACCUEILLIR À L'ENTRÉE DE PIGEROLLES : EXEMPLE DE L'ENTRÉE NORD

Dans un premier temps les participants de ce groupe ont donné et testé des idées en salle sur le plan et les photos. Puis le groupe est allé voir sur site afin de confronter les idées à la réalité du terrain. Résultat, les premières idées n'étaient pas du tout adaptées à la pente et au fossé en contre-bas de cet espace. Ils ont donc adapté leurs premières idées après être allé sur site.



Le projet imaginé continue l'alignement arboré présent sur site et vient végétaliser la partie toujours en asphalte de l'ancienne route. Seule le relief témoignera de l'Histoire.

En partie basse, des plantations arbustives sont imaginées, avec une palette de couleurs bien particulières : il faudrait rester dans les tons jaunes des jonquilles, comme si d'autres espèces venaient prendre le relais de ce patrimoine à Pigerolles, et des bruyères. Ces plantations devront être résistantes à la sécheresse et au gel, et peu demandeuse en entretien et en eau.

Enfin, un rocher avec le nom de Pigerolles gravé dessus peut-être installé à l'entrée. Il faudra bien le positionner de manière à ce qu'il soit mis en valeur depuis différents points de vue dans ce site.

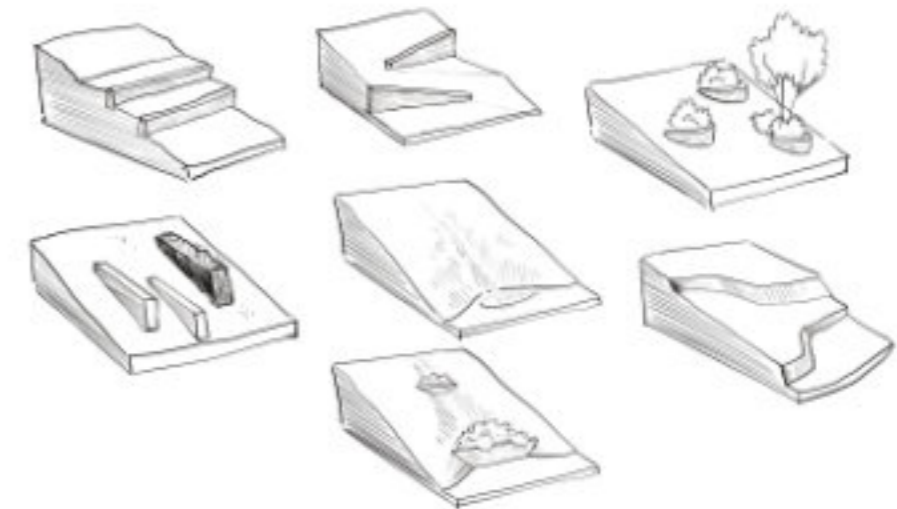
Un jeu de murs en pierres-sèches à également été évoqué.



En effet, cette entrée de Pigerolles doit absolument être conçue en prenant en compte la pente. D'abord pour les points de vue et la hauteur qu'elle donne au piéton par rapport aux véhicules entrant dans le bourg, mais également pour les effets qu'elle peut donner aux aménagements.

La pente ne doit pas être prise comme une contrainte à gérer mais comme une opportunité de créer avec elle et de l'utiliser.

Ci-contre, quelques schémas représentant des possibilités d'aménagement en utilisant la pente. >



< Voici ici deux images d'atmosphère creusoise que les habitants aimeraient rendre dans l'aménagement paysager de cette entrée de bourg.

GROUPE 5 : ENRICHIR LA PLACE DE L'ÉGLISE

Un autre groupe a travaillé sur ce que nous appelé la «Place de l'Église». Ils et elles ont d'abord placé sur le plan les verbes d'usage suivants :

Se poser Manger ensemble Regarder
 Se retrouver Jouer (la vue ou un spectacle)

Les participants ont ensuite imaginé quels aménagements il faudrait afin de pouvoir avoir ces usages confortablement, et à quel endroit, dans cet espace.

Recréer un parvis à l'Église, qui est actuellement à l'étroit dans la rue paraît une bonne idée. La Place de l'Église offre également un large espace où il est possible de se rassembler. L'espace central étant coupé par la route, il a été proposé de retirer l'asphalte et de ré-enherber le centre de la Place. Il a été par contre précisé qu'il faut que le passage soit quand même drainant et bien compacte de manière à ce que le passage ne devienne pas boueux et permette quand-même le passage des véhicules.

Des idées d'assises en pierres ont été proposées, ainsi que l'installation d'une boîte à livres .



ENRICHIR LA PLACE DE L'ÉGLISE : METTRE LE GRANIT AU CŒUR DE LA PLACE

La pierre est déjà très présente sur la Place de l'Eglise. Il paraît naturel qu'elle est le matériau principal qui doit être utilisé dans ce lieu. Voici donc ici des idées d'assises, murets et aménagements réalisés en pierres-sèches:



GROUPE 6 : LA PLACETTE DE ROSE OU LA PLACETTE SAINT-ÉTIENNE

Le dernier groupe a travaillé sur cet espace où sont aujourd'hui positionnées les poubelles et des stationnements. Il est peu mis en valeur, alors que sa position du côté sud de la route permet **une ouverture vers le vallon du Cubaynes**. Le groupe a proposé de renommer cet espace la placette *de Rose* ou *Saint-Étienne*, et a réfléchi à un aménagement possible :

- D'abord afin de **garder les poubelles accessibles**, car ce lieu est apparu comme pratique comme «**Point Vert**»;
- Ensuite, d'en faire un lieu de rassemblement agréable comme **départ de balades**, faisant face d'un côté au vallon et de l'autre côté à l'Église.

Le chemin passant en contrebas a également été remarqué comme à mettre en valeur, notamment pour son mur en pierres-sèches et l'ancienne entrée de cave.



La vue sur la placette et le chemin en contrebas



La position particulière de cette placette encourage à garder les poubelles dissimulées par la haie existante, et à garder l'ouverture de l'autre côté vers l'Église.



Après discussions, essais, et aller-retour sur place pour vérifier, il a été proposé de garder les poubelles à leur emplacement qui fonctionne bien, mais de les **dissimuler côté Nord-Ouest par une palissade ou une haie**, en faisant attention à bien garder la largeur de l'accès nécessaire aux véhicules et camions, notamment pour les poubelles mais aussi pour le Point Fibre, mis en place au fond de cet espace. Il est précisé que le coffre de la Fibre devra bien s'insérer dans le site, et être «**de préférence vert ou marron, mais pas blanc**».

Cette palissade créerait un deuxième fond de scène, et permettrait d'avoir le triangle restant ouvert sur le vallon tout en maintenant des places de stationnement, le chemin en contrebas et l'Église de l'autre côté de la route.

GROUPE 6 : LA PLACETTE DE ROSE OU LA PLACETTE SAINT-ÉTIENNE

Voici représenté sur le plan ci-joint les idées des habitants, représentées plus clairement, à l'échelle et accompagnées de quelques annotations et préconisations :



Voici ici quelques images de références pour penser cette palissade, si le choix de la palissade est préféré. Il faudrait qu'elle soit en bois, et un soubassement en pierre est possible. Elle peut-être tressée, artisanale ou plus massive faite de planches verticales ou horizontales :



PROPOSITION DE PALETTE VÉGÉTALE POUR LES HAIES ET MASSIFS ARBUSTIFS

Pour les haies, par souci d'économie et d'adaptation au climat, préférer les boutures des arbres et arbustes existants : Buis, houx, noisetiers, chêne, frêne, aulnes, pommiers, pruniers, etc. Se référer au catalogue des végétations du PNR Millevaches : https://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/2010_catalogue_vegetations_pnr_millevaches_web.pdf

Pour toute plantation de manière générale, des **boutures de végétaux locaux sont à privilégier**. Néanmoins, si des plantations de nouveaux arbustes se font dans le bourg sans boutures de végétaux existants, voici des espèces intéressantes. Ces arbustes sont résistants au gel hivernal ainsi qu'à la sécheresse, ils sont **adapté au pH plutôt acide du sol creusois**, et ont **besoin de très peu d'eau et d'entretien**. Ils peuvent être taillés ou garder leur port libres.



Abelia grandiflora



Aronia melanocarpa



Le Houx



Fusain d'Europe



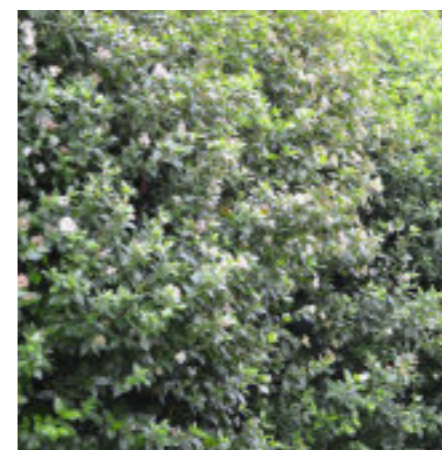
Eleagnus - Chalef



Charmilles - Carpinus betulus



Noisetier



Laurier tin - Viburnum tinus



Chèvrefeuille d'Hiver - Ionicera frarantissima



Forsythia



Lilas - Syringa vulgaris



Ceanothe delilianus



Potentille arbustive - fruticosa



Spirée japonica

PROPOSITION DE PALETTE VÉGÉTALE POUR LES VIVACES ET PETITS MASSIFS

Pour les vivaces, de même, préférez toujours des boutures de végétaux existants et locaux.

Si des plantations de vivaces se font dans le bourg sans boutures d'existants, privilégiez des espèces adaptées au pH plutôt acide, résistantes au gel hivernal et à la sécheresse. Les espèces présentées ci-dessous répondent à ces critères, mais cette liste non exhaustive. À ces plantes peuvent s'ajouter des petits fruits, des plantes aromatiques comme les sauges, romarins et origans, les plantes mellifères, prairies fleuries et potagers donnant sur l'espace public.



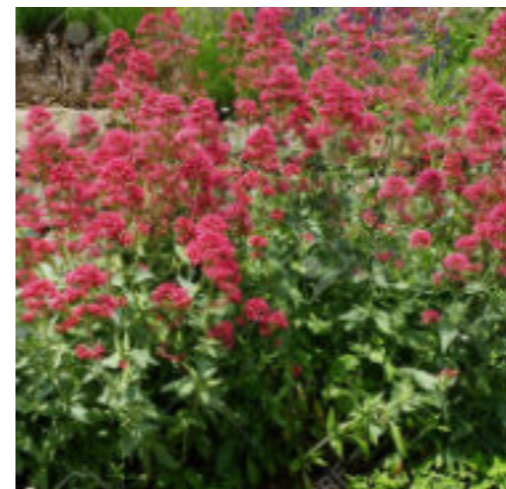
Achillée millefeuille



Amsonia tabernaemontana



Arabis ferdinandii caucasica,
La corbeille d'argent



Les Centranthes, centranthus ruber



et centranthus alba



Le Lupin



La bruyère commune, Calluna vulgaris



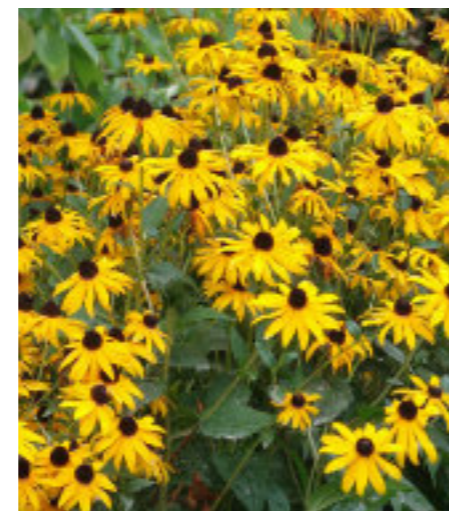
La bruyère d'hiver Erica carnea



Le petit calament, Calamintha nepeta



Coreopsis verticillata, dans un sol bien drainé, elle n'aime pas l'eau stagnante en hiver.



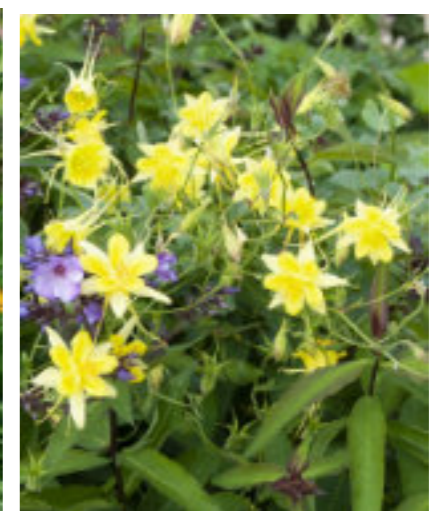
Echinacea jaune



Le lin bleu, Linum perenne



Hémérocalles jaunes



Ancolies jaunes

RENDRE LA ROUTE SEREINE ET CONFORTABLE

Au travers de ces différentes étapes, nous avons vu les lieux stratégiques du bourg à réaménager et à redynamiser. Ils ont permis de comprendre **quels sont les points de croisements et d'entrée vers l'intérieur du bourg** qui sont présents sur cette route départementales, et de les situer. Cette route n'est plus un axe de passage, mais un squelette, **une colonne vertébrale soutenant le reste du bourg et nous guidant jusqu'à son intérieur.**

Voici sur ce plan les lieux de la route qui ont été repérés comme stratégiques afin de **faire ralentir les véhicules et d'inviter les passants à s'arrêter et entrer dans le bourg.** D'abord les deux entrées de bourgs, qui mettent en valeur la rue intérieure du bourg, puis l'espace devant la Mairie, avec la Maison d'Assistantes Maternelles, où les véhicules doivent absolument ralentir, et enfin le croisement avec la rue de l'Église, nous invitant à aller lui rendre visite.

La première mesure proposée est donc de **rétrécir la largeur de la route en retirant de l'asphalte sur les côtés**, afin de garder une largeur de route de 4,5m de largeur et des espaces pour les piétons enherbés sur les côtés.

Ensuite, le **revêtement de la route peut-être remplacé par endroit, avec une texture et une couleur différente.** Ces portions de routes peuvent être réalisées avec un revêtement de type béton légèrement granuleux, de couleur plus clair que celui de la voirie. Il peut-être aussi légèrement bombé. Un asphalte de couleur clair, si possible drainant, peut également être utilisé.

Il est proposé de tester dans un premier temps ces mesures. Si les véhicules ne ralentissent toujours pas, une chicane pourra être l'objet d'une étude. Mais ce type d'aménagement, très urbain, doit-être évité si possible afin de garder un aspect rural et sans trottoirs.

LÉGENDE DU PLAN CI-DESSOUS :

- Limite actualisée de l'asphalte
- - - Ancien tracé de la route
- Route départementale existante
- Route intérieure de Pigerolles existante
- Espace enherbé
- Nouveau revêtement : asphalte de couleur claire drainant ou béton coloré drainant.



RENDRE LA ROUTE SEREINE ET CONFORTABLE

Voici ici des photographies de la requalification de l'espace public dans le village de Chaliers (15) par l'Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés. Cet aménagement peut servir de référence car il donne un bel exemple de marquages réalisés pour créer des séquences dans un bourg traversé par une route, tout en gardant un aspect rural, et en utilisant cet aménagement de voirie pour créer des parvis agréables aux bâtiments importants.



Voici ci-dessous des croquis d'idées inspirés du projet de Chaliers, adaptés à la route départementale de Pigerolles :



Croquis d'idée de ce à quoi pourrait ressembler l'aménagement de la route départementale sur le croisement devant la placette Saint-Etienne



Croquis d'idée de ce à quoi pourrait ressembler l'aménagement de la route départementale devant la Mairie et le Jardin des enfants. Si toute la surface longeant la Mairie et le jardin coûte trop cher à réaliser, des bandes sont possibles, à réaliser en alignement avec les entrées.

L'aménagement de la route départementale doit faire l'objet d'une **conception réalisée par un bureau d'étude** lors de l'enfouissement des réseaux et des travaux de la voirie.

APRÈS CES ATELIERS, QUE FAIT-ON ?

Ces ateliers participatifs ont permis de mieux comprendre le bourg de Pigerolles, les envies et les besoins des habitants, et qu'ils s'approprient des idées de projet pour l'évolution de leur bourg. Pour ne pas que cette étude reste dans les archives et qu'elle soit réellement utile, il faut que ces ateliers donnent une base de feuille de route à suivre afin de concrétiser ces idées rapidement. Voici ici les idées relevées dans ces ateliers, rassemblées dans un calendrier pouvant servir de feuille de route. Nous vous invitons à remplir au fur-et-à mesure les contacts des personnes référentes pouvant prendre en charge chacune des actions, afin d'ancrer leur réalisation prochaine.

Au cours de l'année 2023, certaines petites choses peuvent déjà être réalisées, de l'ordre du chantier participatif ou des petits aménagements réalisables par des petites entreprises de la commune :

D'ICI 2023 :

<p><u>LES ACTIONS POSSIBLES À FAIRE AVEC LES HABITANTS</u> -</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des chantiers participatifs d'ouvrages en pierres-sèches - Des plantations, ateliers bouturages et greffes - Des constructions en bois (les passages sur le Cubaynes par exemple) - - Nettoyage collectif des puits, moulins et fontaines et balisage du circuit de découverte - Remettre en place un point de vente de produits locaux sur une des places 	<p>À REMPLIR : QUI S'EN OCCUPE ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p><u>AVEC L'AIDE DU PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des interventions pédagogiques sur les cours d'eau et sur l'urbanisme ; - - L'animation et/ou la formation à la pierre-sèche - Diffusion du film sur le projet de Chaslier lors d'évènements - Organiser une visite avec le CAUE et le PNR sur l'architecture de Pigerolles. 	<p>QUI CONTACTER :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p><u>À FAIRE FAIRE PAR DES ENTREPRISES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Retirer l'asphalte sur la place de l'Église ; - Réaliser le parvis de l'Église - Concevoir des assises et mobiliers en bois ou en pierres 	<p>À REMPLIR : LES ENTREPRISES LOCALES</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p><u>UN ÉVÈNEMENT FESTIF POUR RÉ-INSUFFLER DES FESTIVITÉS ET DES USAGES DANS LE BOURG !</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'occasion d'une grande tablée sur la place de l'Église, d'un chantier participatif, d'une animation par le PNR et d'une ballade autour du Cubaynes 	<p>À REMPLIR : QUI S'OCCUPE D'ORGANISER L'ÉVÈNEMENT ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

+ LANCER LA CONSULTATION POUR LES CONCEPTEURS ET ENTREPRISES QUI RÉALISERONT LES TRAVAUX EN 2024, EN PARALLÈLE DE L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

CALENDRIER D'ACTION

D'ICI 2026 / LA FIN DU MANDAT :

En 2024 est prévu l'enfouissement des réseaux et les travaux sur la route départementale. Il sera l'occasion de réaliser tout ce qui concerne la route, et ainsi de lancer une consultation pour les aménagements plus complexes :

<p><u>À FAIRE CONCEVOIR PAR DES CONCEPTEURS</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les aménagements de traversée de la route départementale et le changement de revêtement sur la voirie ;- Les plantations résistantes au gel et à la sécheresse ;- L'éclairage ;- Le parvis de l'Église	<p>À REMPLIR : QUI S'OCCUPE DE LA CONSULTATION ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>QUI S'OCCUPE DE LA RÉDACTION DU CAHIER DES CHARGES ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>QUI S'OCCUPE DU MARCHÉ PUBLIC ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---	---

<p><u>À FAIRE RÉALISER PAR DES ENTREPRISES :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Réaliser les jeux d'enfants en bois ;- Installer des bancs et des assises sur les places du bourg ;- Reprendre le revêtement Place de l'Église ;- Effectuer les plantations- La signalétique- Tout travaux en lien avec la voirie, les revêtements de sol, les réseaux et l'éclairage.	<p>À REMPLIR : CONTACTS D'ENTREPRISES</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--	---

<p><u>PROFITER DU NOUVEAU P.L.U.I. POUR Y FAIRE INSCRIRE DES RÈGLES D'URBANISME ET PRÉVOIR LA FUTURE URBANISATION DU BOURG</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Inscrire une limite à partir de laquelle les nouvelles constructions sont refusées ainsi que des principes de densification en cœur de bourg en priorité ;- Inscrire des règles pour l'intégration architecturale des nouvelles constructions et des architectures agricoles et industrielles dans le bourg ;- Inscrire des zones dans le bourg où la construction n'est pas souhaitable (zone humide, zone à grande qualité environnementale, etc.)	<p>À REMPLIR : QUI REPRÉSENTERA GENTIOUX-PIGEROLLES DANS L'ÉLABORATION DU PLUI ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---	--

CALENDRIER D'ACTION

POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR:

Certaines choses sont à réaliser lors d'un mandat électoral, mais il est des sujets qui deviennent essentiels et qui se pensent sur le long terme, comme la **gestion raisonnée des ressources et des énergies**.

Dans les décennies à venir, les études scientifiques démontrent clairement aujourd'hui que **la ressource en eau deviendra plus difficile à préserver**, et que les **risques météorologiques et naturels vont tendre à se multiplier** du fait du changement climatique. Il est indispensable pour chaque commune du territoire de réfléchir à la **gestion durable des ressources et à la préservation face aux risques**.

La question de l'économie d'énergie devient également une question importante, et nous préconisons à toute commune de réfléchir à sa **consommation d'énergie**, à **l'isolation de ses bâtiments**, à **la nature biodégradable ou durable des matériaux utilisés**, au **réemploi de l'existant autant que possible**, à la **gestion de ses déchets** ainsi qu'à la possibilité de **faciliter des transports par bus ou covoiturages lorsque le train n'est pas accessible**.

Pour les plantations également, comme nous l'avons conseillé, **effectuer des boutures et des greffes de variétés existantes et locales**, planter des **végétaux peu gourmands en eau et résistants** sont aussi un don pour les générations à venir, tout comme l'accès à une **alimentation locale** autant que possible. Voici ici des choses concrètes qui peuvent se faire dans les prochaines années pour protéger notre biodiversité et notre environnement :

INSÉRER DANS LE BOURG DES RÉFLEXIONS SUR LA GESTION RAISONNÉE DES RESSOURCES

- Installer des récupérateurs à eau de pluie ;
- Planter des végétaux résistants à la sécheresse et qui ont besoin de peu d'entretien ;
- Pas de pesticides ou de biocides dans l'entretien des espaces verts ;
- Organiser des événements et animations pédagogiques sur l'eau, la biodiversité, les pollinisateurs, etc.
- Planifier la production locale d'énergie communale à petite échelle, ou le développement d'énergies renouvelables, ainsi que l'économie d'énergie à l'échelle du bourg ;
- Rénover les bâtiments existants pour permettre un habitat peu consommateur d'énergie (isolation, etc.)
- Accompagner les agriculteurs de la commune à produire une alimentation variée, en polyculture, sans pesticides ;
- Relier l'agriculture locale et biologique à la restauration locale et à la cantine scolaire.

À REMPLIR : QUI S'EN OCCUPE ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'ANNUAIRE

Si besoin d'aide ou d'information, vous pouvez contacter :

- PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Adresse : 7 route d'Aubusson, 19290 Millevaches
Téléphone : 05 55 96 97 00

- LA SCIC L'ARBAN : SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF POUR L'HABITAT ET L'URBANISME

Adresse : Le Bourg, 23340 Faux-la-Montagne
Téléphone : 05 55 64 58 29

- LE CAUE (CONSEIL EN ARCHITECTURE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT) DE CREUSE :

Adresse : 1, avenue Jean-Baptiste, Av. J B Alphonse Defumade, 23320 Saint-Vaury
Téléphone : 05 44 30 27 56

- LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU PAYSAGE, ANTENNE NOUVELLE-AQUITAINE :

Contact : Marion VACONSIN
Permanence : 740 Cours de la Libération, CS 70109, 33405 Talence
Tél : 06 84 18 76 15
Mail : nouvelle-aquitaine@f-f-p.org

-LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)

Adresse : Cité administrative, BP 147 - 23003 Guéret Cedex
Tél : 05 55 51 59 00
Fax : 05 55 61 20 21
Mail : ddt@creuse.gouv.fr

- L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)

Adresse : Cité administrative, BP147 - 23003 Guéret Cedex Tél : 05 55 51 69 57
Fax : 05 55 61 20 21
Mail: ddt-anah@creuse.gouv.fr

- ORDRE DES ARCHITECTES DE NOUVELLE-AQUITAINE - PÔLE LIMOGES

Adresse : 75 Bd Gambetta, 87000 Limoges
Téléphone : 05 56 48 05 30

- LA MAISON DE L'ARCHITECTURE LIMOUSIN

Adresse : 75 boulevard Gambetta, Limoges - 87 Contact : 05 55 33 22 56
Mail : maison.architecture.limousin@gmail.com

Marjorie MASSEGLIA
Paysagiste d.p.l.g.
1, rue du Gour Saint-Jean - 23200 AUBUSSON
tel. 06 15 04 16 30
mail : marjorie.masseglia@gmail.com
SIRET : 814 538 096 000 60

Sophie BERTRAND
Architecte
13, avenue Foch – 87 120
Eymoutiers Tél. 06 62 98 09 03 -05
55 42 49 32
sophie.bertrand.atelier@gmail.com
Siret 842.682.502.00013